

# RÉPARTITION

## TROISIÈME SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DE REPTILES ET BATRACIENS POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (1982)

par

Jean-François NOBLET

Un atlas national des reptiles et amphibiens de France est en préparation depuis 1973 sous l'égide de la Société Herpétologique de France. Une première synthèse nationale parue en 1978 nous a montré le manque flagrant d'observations dans notre département. Nous avons donc décidé de compléter la partie Isère de cet atlas. Deux synthèses réalisées en 1978 et 1980 ont été publiées dans le bulletin du Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section de l'Isère, la Niverolle, 1 rue Emile Zola, 38100 Grenoble. Ce travail, encore incomplet, doit permettre aux observateurs de prospecter les régions peu connues et de réaliser pour notre département une meilleure synthèse en 1983.

### 1. MÉTHODE UTILISÉE

Le département est divisé en 24 cartes au 50.000ème. Certaines n'ont qu'une toute petite partie de leur superficie en Isère (Saint Jean de Maurienne, La Rochette...). Les observations sont notées sur chacune des cartes par ordre alphabétique pour plus de commodité.

Les observateurs m'ont adressé leurs notes concernant l'Isère. Nous donnerons donc un simple tableau avec une liste d'espèces pour chaque carte. Nous nous sommes efforcés de prospecter les "cartes" les moins connues (Trièves, Vercors, Matheysine, Givors...).

Afin de parfaire cet inventaire, pour la première fois, nous avons étudié la répartition des espèces en fonction des districts naturels, régions biogéographiques homogènes (source : Atlas ornithologique des oiseaux nicheurs ; C.O.R.A., 1975) 15 districts naturels sont représentés en Isère. Un tableau synthétique montre les résultats et donne des indications sur les exigences écologiques des différentes espèces.

Pour le moment, ces résultats bruts révèlent la présence certaine dans notre département de 29 espèces. La faune de France des reptiles-amphibiens compte 60 espèces (2 à 3 espèces sont incertaines et sont en limite nord de répartition).

Notre département héberge le "fond" classique des espèces vivant en Europe continentale. Certaines espèces sont liées à nos massifs montagneux (Salamandre noire, Lézard vivipare). Nous pensons que plusieurs espèces restent à découvrir, notamment parmi les nombreuses espèces méditerranéennes qui peuvent trouver en Isère la limite nord de leur répartition.

Il convient d'être très prudent dans les observations de grenouilles qui restent difficiles à identifier. Le lézard des souches (*Lacerta agilis*) reste à confirmer en Isère, de même que la répartition de la vipère péliade (*Vipera berus*).

## **2. COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS**

### **A. Nombre d'espèces**

31 espèces sont décrites en Isère. Il convient de préciser :

— Les citations de vipère péliade (Mr et Mme Venot) ne sont pas faites avec des animaux capturés et tenus en main. Leur non confirmation en 1981 nous incite à ne pas les retenir.

— La salamandre noire notée, l'a été en 1893 ; depuis une seule observation douteuse a été faite.

— Plusieurs citations de cistude proviennent de la bibliographie ancienne. On peut s'y fier.

— La présence du lézard agile sera à confirmer en 1983 (Observation d'A. Fayard, La-Côte-Saint-André ; Juillet 1978).

### **B. Qualité de prospection des cartes**

Un effort important a été accompli depuis la synthèse de 1978. 32 nouvelles données ont été réalisées en 1981.

Cependant la prospection reste inégale. Les cartes de Vif, Vizille et Bourgoin ont été étudiées en détail et systématiquement (Mr et Mme Venot, T. Lefeuvre, F. Liénard, J.-Y. Chetailles, H. Giroud, B. Brunel Lecomte, D. Bogey). Les résultats sont éloquentes : Bourgoin 23 espèces, Vif : 23 et Vizille : 23.

Signalons l'excellent travail de J.-C. Villaret pour la carte de Saint-Christophe-en-Oisans.

En 1983, il conviendra de concentrer les recherches sur les 6 cartes suivantes : Givors, La Rochette, Saint-Jean-de-Maurienne, Voiron, La Chapelle en Vercors.

### **C. Qualité de prospection des espèces**

On peut affirmer que quelques espèces constituent le fond commun de notre département. Elles sont communes, faciles à identifier et à observer. Ce sont : couleuvre à collier, couleuvre verte et jaune, crapaud commun, lézard des murailles, lézard vert, orvet, salamandre tachetée et vipère aspic.

Les espèces les moins notées : Grenouille rieuse, lézard vivipare, péléodyte ponctué, rainette verte, salamandre noire, tritons crêté et lobé.

On pourra, à l'avenir, améliorer la connaissance de la répartition des batraciens en persévérant dans l'emploi de la repasse du chant au magnétophone et par des sorties nocturnes en Mai-Juin.

On peut cependant considérer que les mesures de protection souhaitables doivent s'appliquer à ces espèces en priorité. Plusieurs arrêtés de biotope (Article 4, loi du 10 Juillet 76) ont été demandés depuis 2 ans sans succès à la Préfecture de l'Isère.

### 3. NOTES SUR LES ESPÈCES PRÉSENTES EN ISÈRE

— **Couleuvre à collier** : présente partout sauf dans le district naturel Vallée du Rhône par manque de prospection.

— **Coronelle girondine** : citée en 1923 de façon certaine dans la bibliographie dans deux localités des districts Grésivaudan et Vercors.

— **Coronelle lisse** : citée dans tous les massifs montagneux des Alpes internes et des Préalpes calcaires. Notée également à basse altitude (500 m) dans les Chambarands.

— **Couleuvre d'Esculape** : sa répartition ponctuelle et discontinue, proche d'anciens monuments romains (Vienne, Ile Crémieu, Uriage, région grenobloise) semble donner raison à la thèse des relachers volontaires et involontaires de cette espèce dans les temples romains où elle était adorée autrefois.

— **Couleuvre verte et jaune** : la couleuvre la plus commune de l'Isère n'est pas encore notée dans les districts naturels de Bièvre et de la Vallée du Rhône par manque d'observation.

— **Couleuvre vipérine** : abondante dans le Sud, le long des cours d'eau et à répartition ponctuelle le long du Rhône, de l'Isère, des étangs du Bas Dauphiné et de l'Ile Crémieu.

— **Crapaud accoucheur** : ce crapaud discret devrait, dans l'avenir, être noté dans d'autres districts, sauf, peut-être, ceux de haute montagne (au-dessus de 600 m). Notons cependant une observation à Mizoën (Grandes Rousses) vers 1100 m.

— **Crapaud commun** : omniprésent sauf dans les districts de Basse vallée de l'Isère et de Bièvre par manque d'observation.

— **Crapaud des joncs** : recherche les zones sablonneuses ou graveleuses humides et de faible altitude. Colonise les anciennes carrières.

— **Crapaud sonneur à ventre jaune** : on connaît moins de 20 sites de reproduction de ce splendide batracien dans des secteurs de faible altitude et peu touchés par la pollution et l'agriculture intensive.

— **Grenouille agile** : sa répartition devrait dans l'avenir s'étendre car les secteurs favorables à cette grenouille forestière, et ne redoutant pas l'altitude, ne manquent pas.

— **Grenouille rieuse** : sa présence certaine est récente en Isère. Quelques noyaux de populations existent dans le Grésivaudan, à Vizille et dans la basse vallée du Drac. Deux captures de mulots par des individus énormes ont été observées.

— **Grenouille rousse** : cette espèce discrète, peu abondante a été retrouvée localement dans la majeure partie du département. Elle manque encore au district naturel du Vercors et de la Matheysine.

- **Grenouille verte** : omniprésente sauf en altitude.
- **Lézard des murailles** : omniprésent.
- **Lézard vert** : omniprésent sauf dans la Basse Vallée de l'Isère par manque de prospection.
- **Lézard vivipare** : présent en montagne sauf en Vercors pour le moment à partir de 1400 m jusqu'à 2200 m.
- **Orvet** : bizarrement encore non cité dans les grandes plaines cultivées, urbanisées du Grésivaudan, de la vallée de l'Isère et du Rhône, on le rencontre ailleurs, partout en petit nombre. Deux citations en compagnie de couleuvre d'Esculape.
- **Pélodyte ponctué** : le plus rare des batraciens de l'Isère. Moins de 5 stations connues en Isère (4 anciennes carrières et 1 grotte en hiver).
- **Rainette verte** : de nombreux témoignages concordent pour prouver l'importante régression dont cette espèce fait l'objet. Un programme de protection soumis à la préfecture depuis 3 ans n'a toujours pas reçu de réponse.
- **Salamandre noire** : une seule citation en 1893 doit nous inciter à poursuivre la recherche de cette espèce rare et difficile à observer.
- **Salamandre tachetée** : omniprésente sauf dans les districts de la Basse Vallée de l'Isère et de Bièvre par manque de prospection.
- **Tortue Cistude** : la bibliographie prouve l'importante régression de cette espèce en limite de son aire naturelle de répartition. Un programme de protection avec l'éventuelle création d'un élevage est en cours de préparation.
- **Triton alpestre** : espèce en régression ; observé souvent en compagnie du triton palmé. Manque dans les districts naturels de la vallée du Rhône, des Monts du Chat, de Bièvre, de la Basse vallée de l'Isère et de Matheysine.
- **Triton crêté** : un des tritons les plus rares avec le triton lobé. Répartition très ponctuelle. Menacé.
- **Triton palmé** : le plus commun des tritons. Localisé.
- **Triton lobé** : trois stations sont connues en Isère : dans le Bas Dauphiné et les Chambarands pour cette espèce en limite d'aire naturelle de répartition.
- **Vipère aspic** : omniprésent en bonne densité.
- **Lézard ocellé** : la première citation de cette espèce a été réalisée le 23 Avril 82 à 8h15. Un mâle de 60 cm de long a été observé à Auberives en Royans par J.-P. GIROUD.

#### 4. ANECDOTE

Il faut, pour être complet, mentionner la découverte par B. Serratosio, au printemps 1963, d'une femelle de caméléon (*Chamaeleo chamaeleo*) de 15 cm de longueur à Gièvres (Isère), les observations de tortue grecque à Gresse (Isère) sur les rives du lac de Monteynard (J.-F. Noblet) et d'une rainette méridionale le 2.2.81 dans une salade vendue au marché à Grenoble (Mme Gonzales).

## 5. REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait jamais pu se faire sans la participation active et indispensable de nombreux naturalistes. Je les remercie ici : B. Drillat, H. Giroud, D. Bogey, G. Flacher, J.-P. Choisy, J.-M. Coquelet, J.-F. Desmet, B. Serratosio, A. Provost, G. Magraner, M. Bouvier, Mr et Mme Venot, J.-C. Villaret, Mr Mottet, Mr et Mme Six, A. Baras, L. Rivet, T. Lefeuvre, F. Liénard, J.-Y. Chetailles, P. Brunel Lecomte, le groupe Ornithologique Savoyard, les agents du Parc national des Ecrins, C. Grangier, P. Grillet, E. Skarka, G. Billard, A. Fayard, P. Druard et R. Gonzales.

Le 20 Juillet 1982

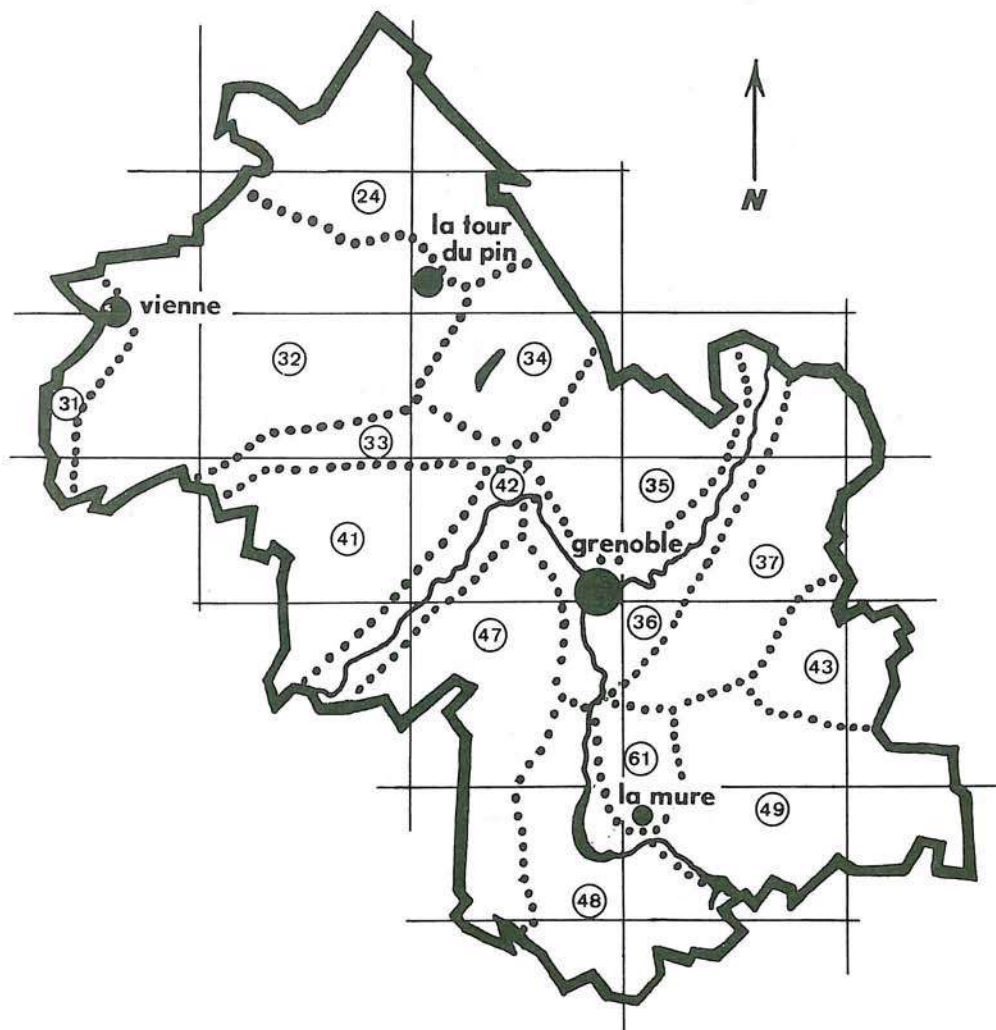
Jean-François NOBLET  
Conseiller biologiste de l'Isère  
Permanent de la FRPANA Isère  
Château de Rochasson, 38240 MEYLAN

Espèces	Numéro du District naturel (cf. Figure 1)														
	24	31	32	33	34	35	36	37	41	42	43	47	48	49	61
1. Couleuvre à collier ( <i>Natrix natrix</i> )	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2. Couleuvre coronelle girondine ( <i>Coronella girondica</i> )						X				X					
3. Couleuvre coronelle lisse ( <i>Coronella austriaca</i> )						X	X	X		X	X		X		
4. Couleuvre d'Esculape ( <i>Elaphe longissima</i> )	X	X			X	X	X		X		X				
5. Couleuvre verte et jaune ( <i>Coluber viridiflavus</i> )	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X
6. Couleuvre vipérine ( <i>Natrix maura</i> )	X	X		X		X						X	X	X	
7. Crapaud accoucheur ou alyte ( <i>Alytes obstetricans</i> )	X	X			X	X				X	X	X	X		X
8. Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
9. Crapaud des joncs ( <i>Bufo calamita</i> )	X	X	X			X						X	X		
10. Crapaud sonneur à ventre jaune ( <i>Bombina variegata</i> )	X			X			X	X		X		X			
11. Grenouille agile ( <i>Rana dalmatina</i> )	X	X	X		X		X		X			X	X	X	
12. Grenouille rieuse ( <i>Rana ridibunda</i> )						X							X		
13. Grenouille rousse ( <i>Rana temporaria</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
14. Grenouille verte ( <i>Rana esculenta</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X					X		
15. Lézard des murailles ( <i>Lacerta muralis</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
16. Lézard vert ( <i>Lacerta viridis</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X
17. Lézard vivipare ( <i>Lacerta vivipara</i> )						X	X		X		X		X		
18. Lézard des souches ( <i>Lacerta agilis</i> ) Présence à confirmer			?						?						
19. Lézard ocellé ( <i>Lacerta lepida</i> )									X						
20. Orvet ( <i>Anguis fragilis</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
21. Pélodyte ponctué ( <i>Pelodytes punctatus</i> )	X		X												
22. Rainette verte ( <i>Hyla arborea</i> )	X	X	X	X											
23. Salamandre noire ( <i>Salamandra atra</i> )							X							?	
24. Salamandre tachetée ( <i>Salamandra salamandra</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
25. Tortue cistude ou bourbeuse ( <i>Emys orbicularis</i> )	x	x		?		?									
26. Triton alpestre ( <i>Triturus alpestris</i> )	x	x			X	X	X	X		X	X	X	X	X	
27. Triton crêté ( <i>Triturus cristatus</i> )	X	X			X	X	X								
28. Triton palmé ( <i>Triturus helveticus</i> )	X	X	X	X	X	X	X						X		
29. Triton lobé, ponctué ou vulgaire ( <i>Triturus vulgaris</i> )			X					X							
30. Vipère aspic ( <i>Vipera aspis</i> )	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
31. Vipère péliade ( <i>Vipera berus</i> ) Présence à confirmer.															?
Total nombre d'espèces par districts naturels :	22	5	21	7	15	15	21	18	16	6	14	12	18	14	9
		±1			±1		±1								±2

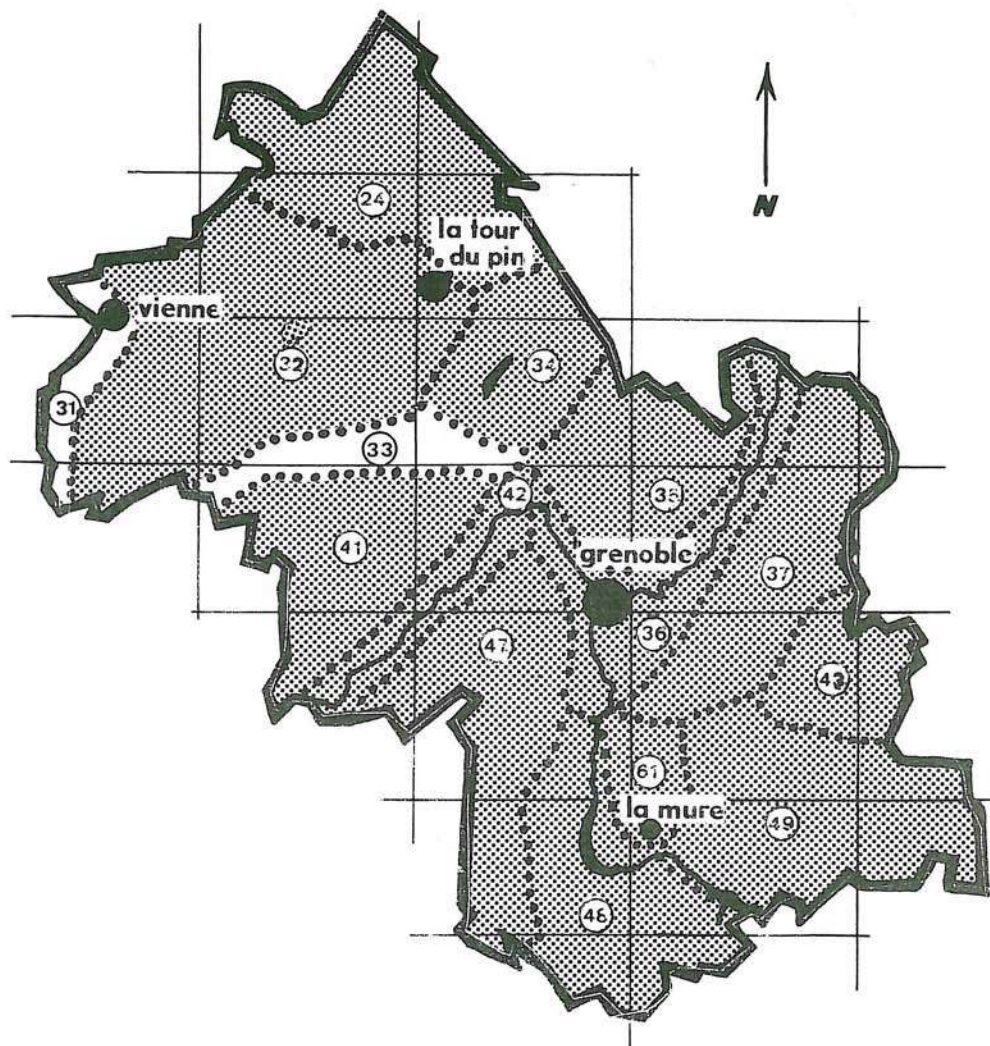
**Tableau I**  
**Faune Isère : Amphibiens et Reptiles. Répartition par districts naturels.**

**Fig. 1 : LES DISTRICTS NATURELS**

- |                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| 24 ILE CREMIEU         | 37 BELLEDONNE              |
| 31 VALLÉE DU RHÔNE     | 41 PLATEAU DE CHAMBARAND   |
| 32 BAS DAUPHINÉ        | 42 BASSE VALLÉE DE L'ISÈRE |
| 33 PLAINE DE LA BIÈVRE | 43 GRANDES ROUSSES         |
| 34 MONT DU CHAT        | 47 VERCORS                 |
| 35 CHARTREUSE          | 48 TRIÈVES                 |
| 36 GRESIVAUDAN         | 49 OISANS                  |
|                        | 61 MATHEYSINE              |

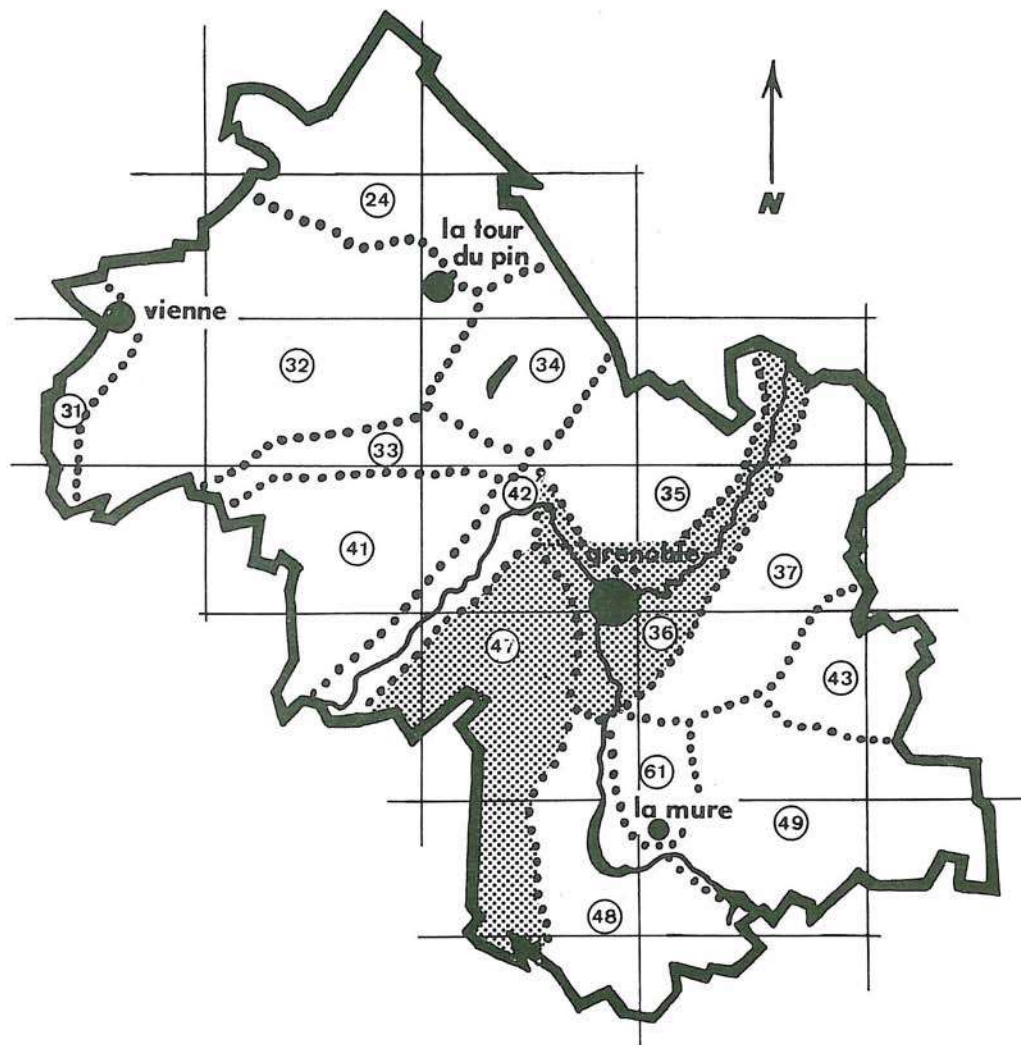


## Couleur à collier

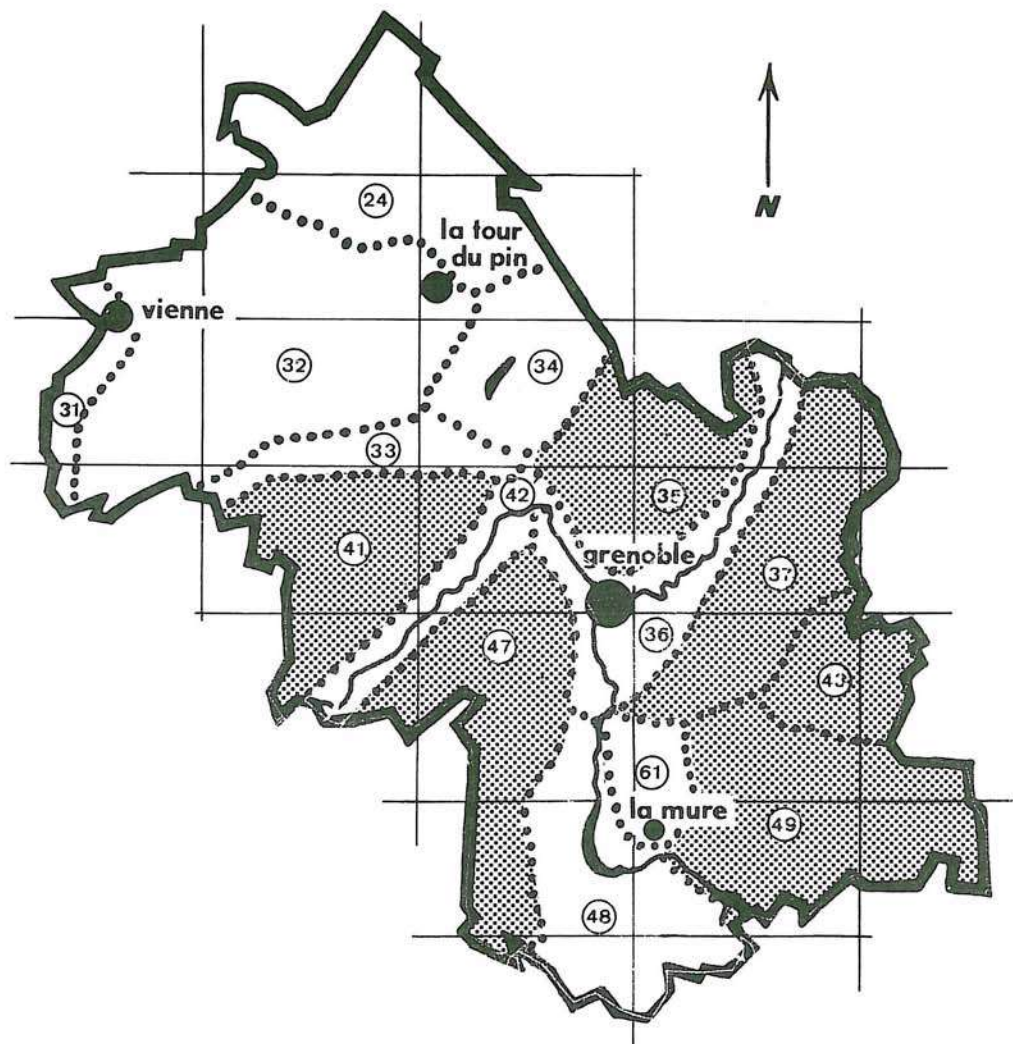




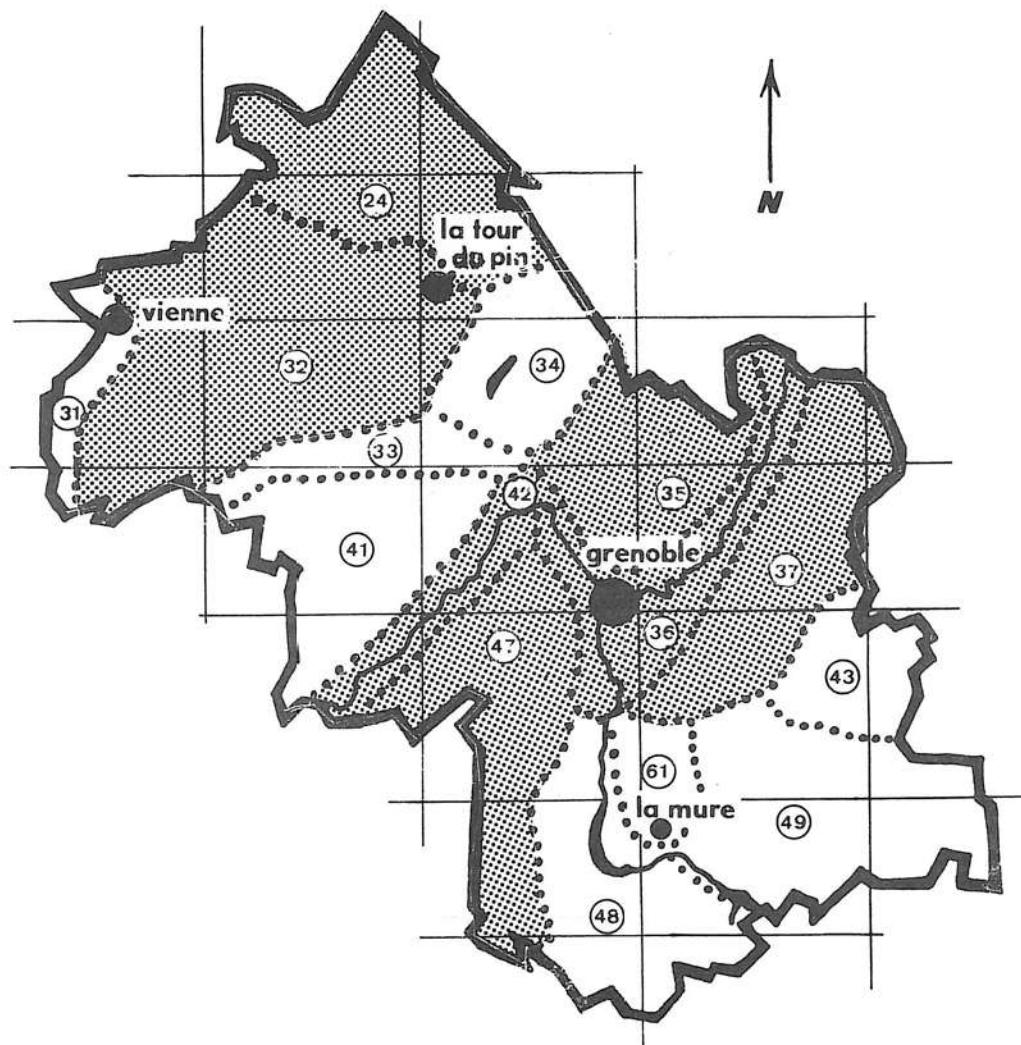
## Coronelle girondine



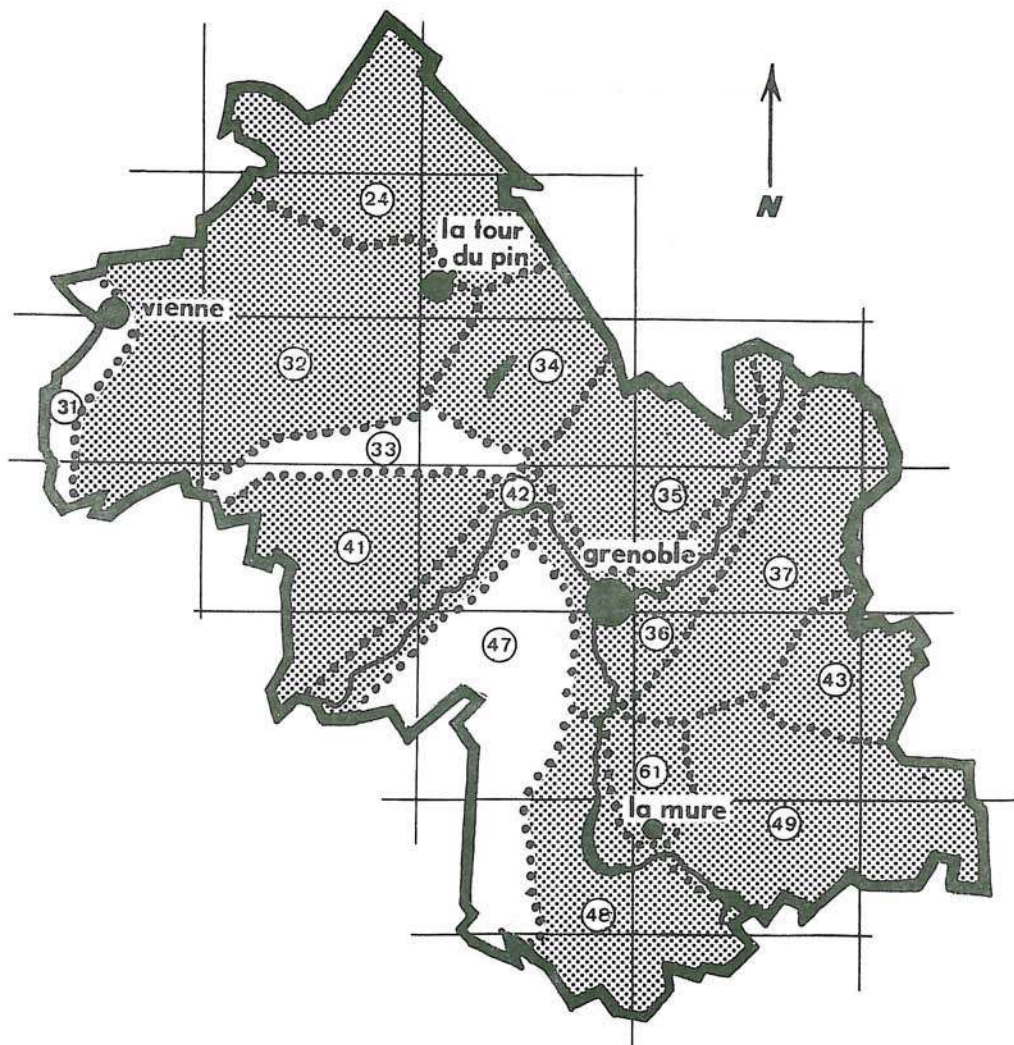
# Coronelle lisse



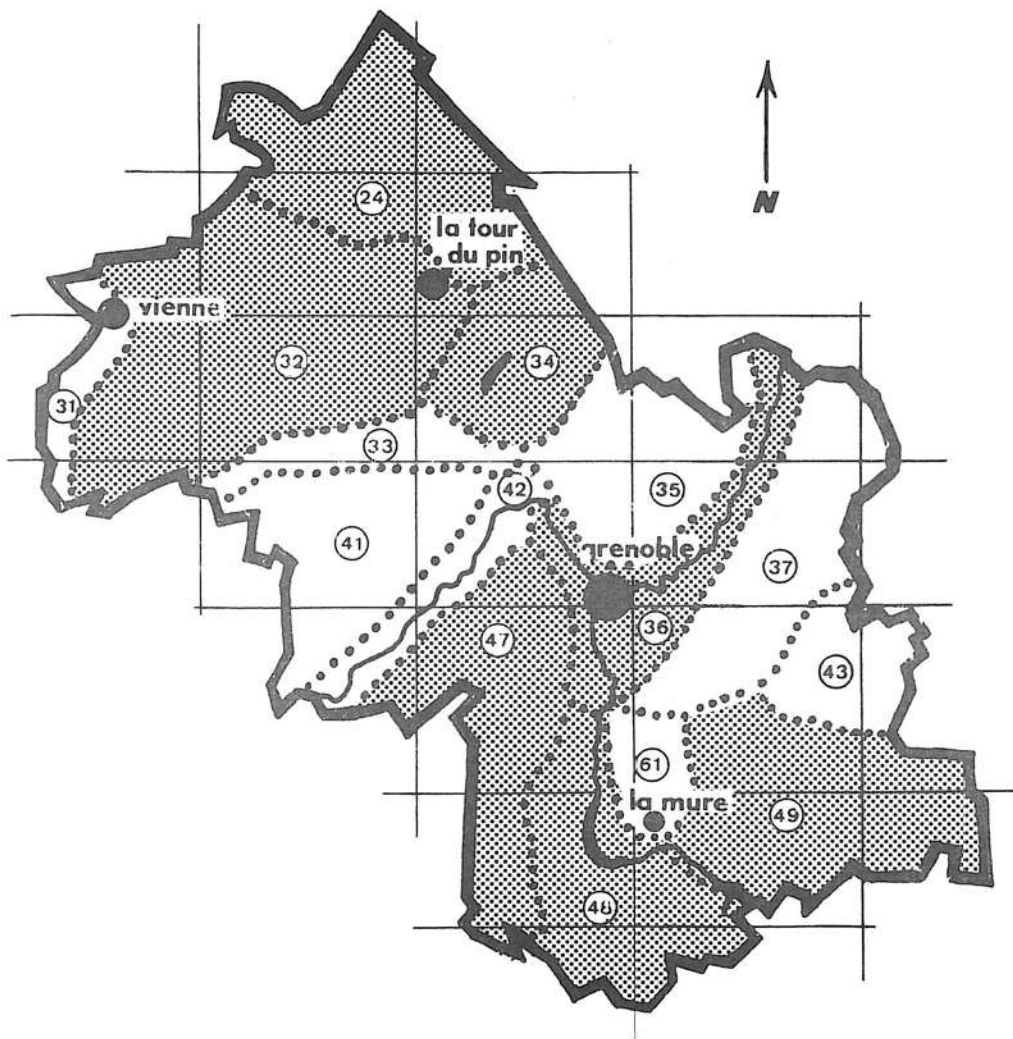
## Couleuvre d'Esculape



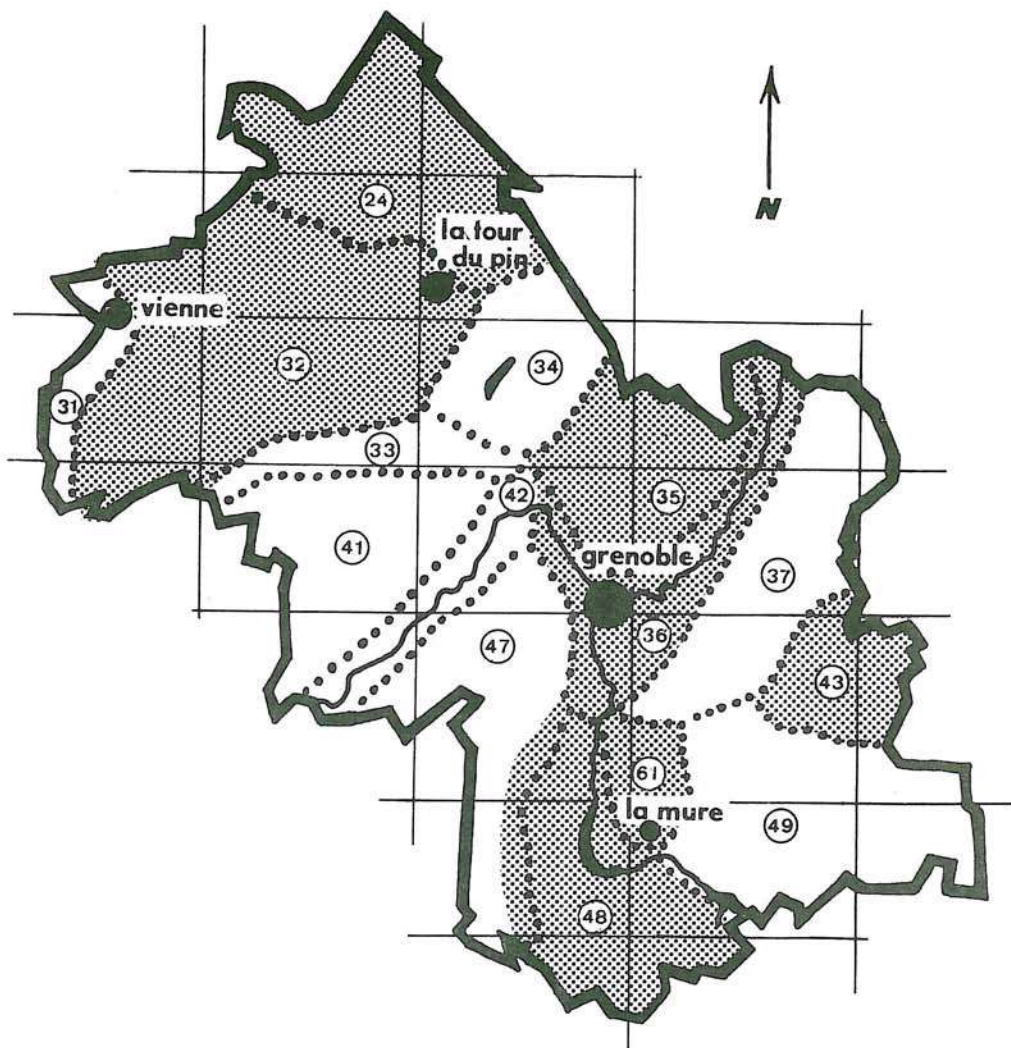
## Couleuvre verte et jaune



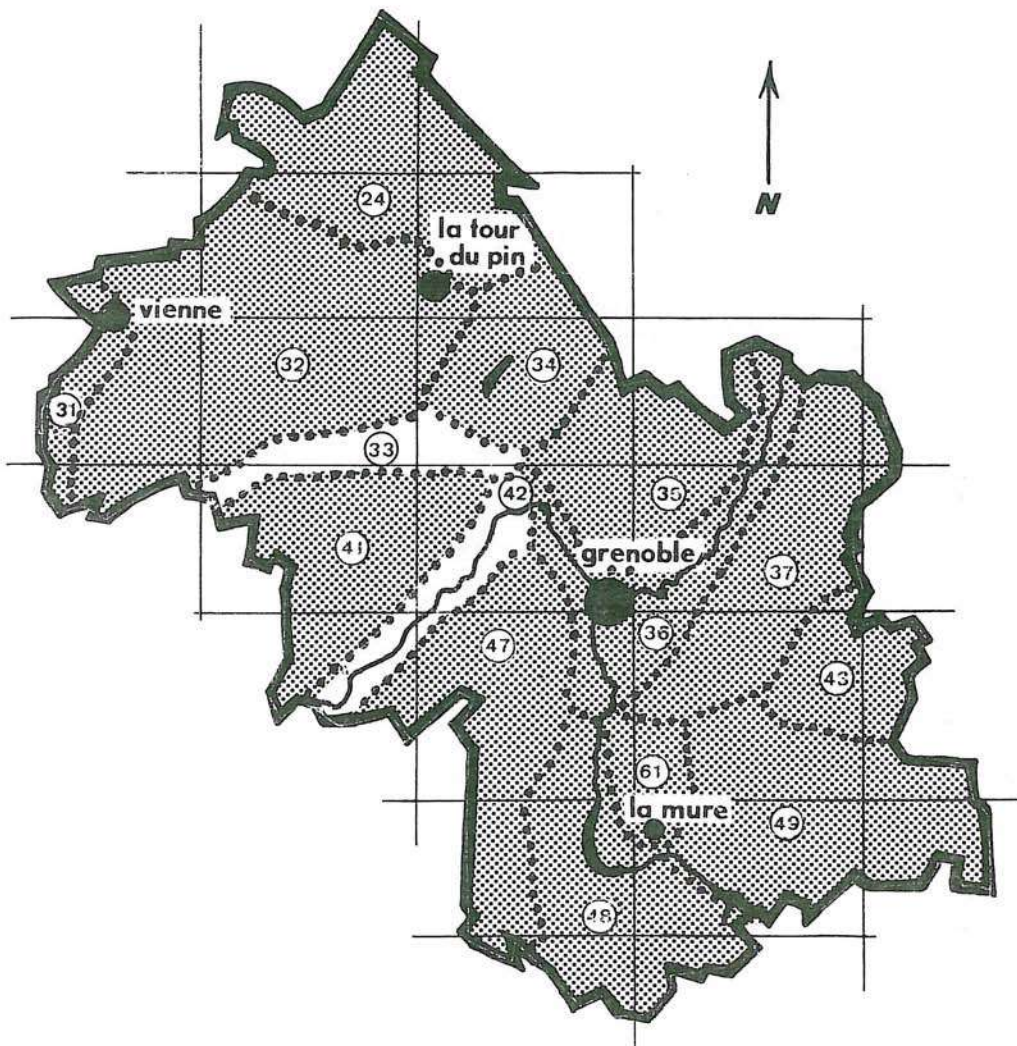
## Couleuvre vipérine



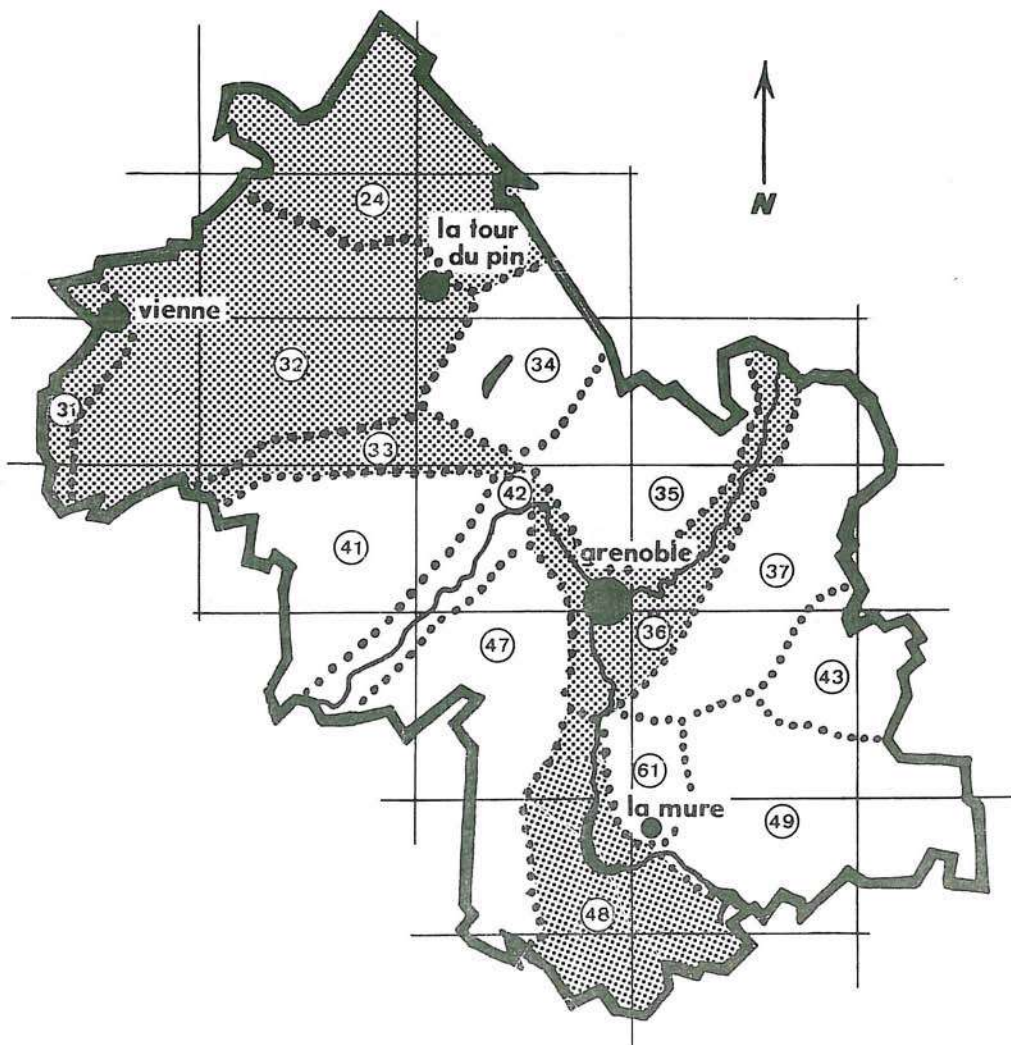
## Crapaud accoucheur



## Crapaud commun

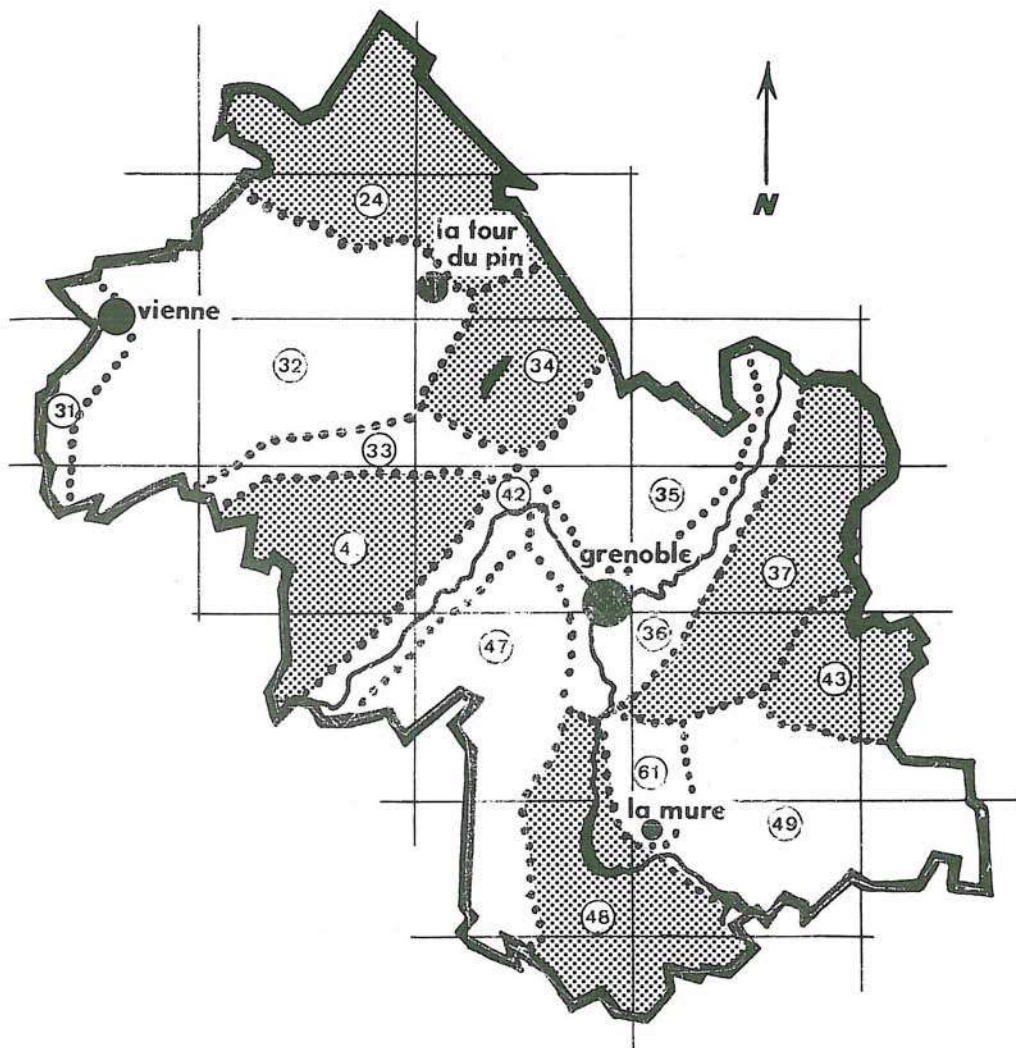


## Crapaud des joncs

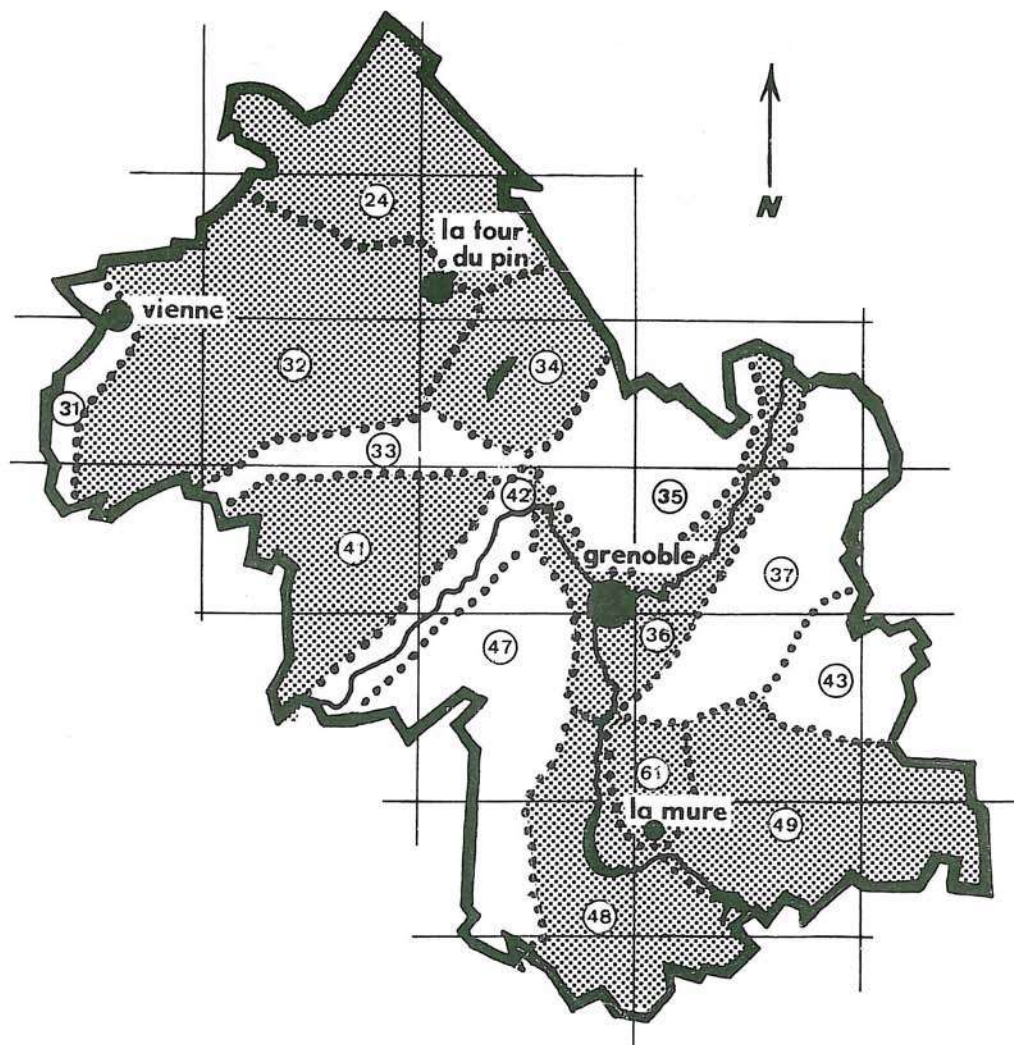




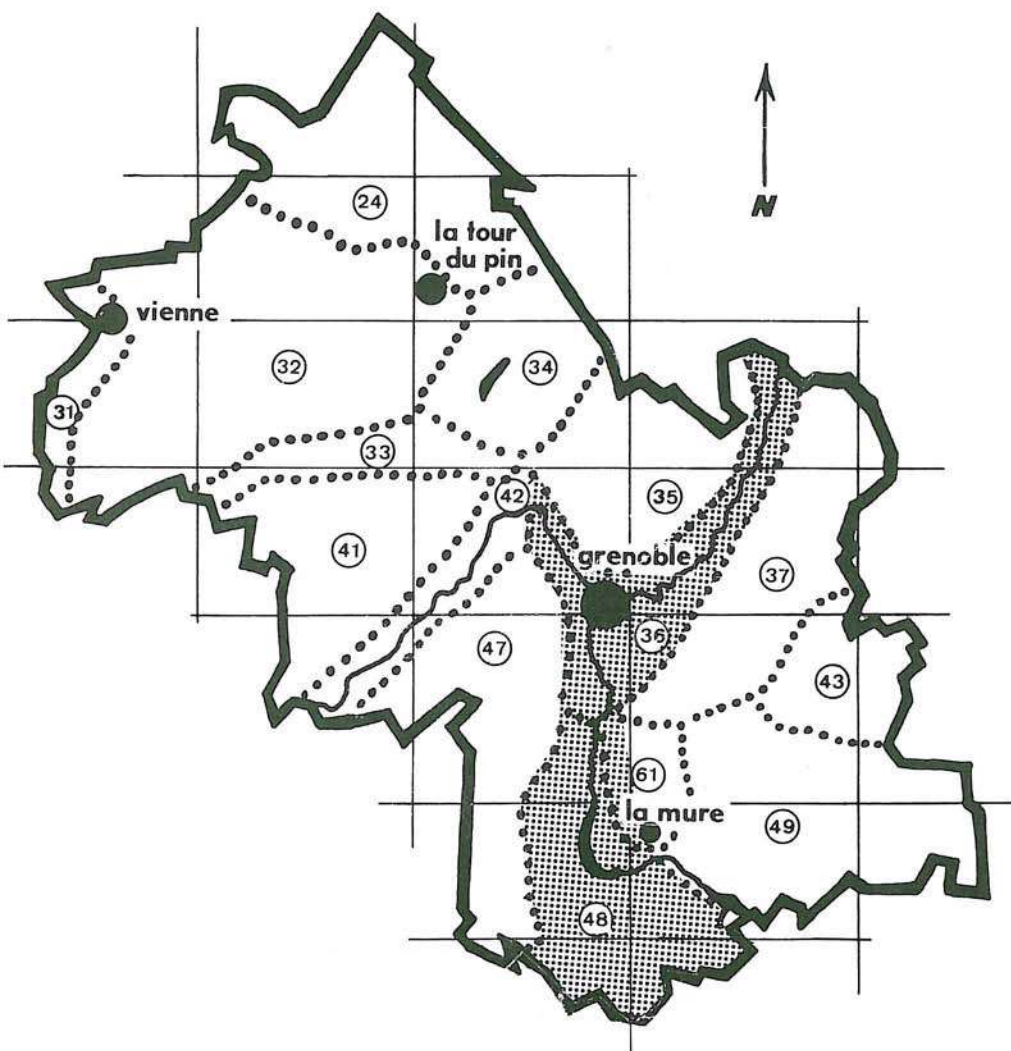
### Crapaud sonneur à ventre jaune



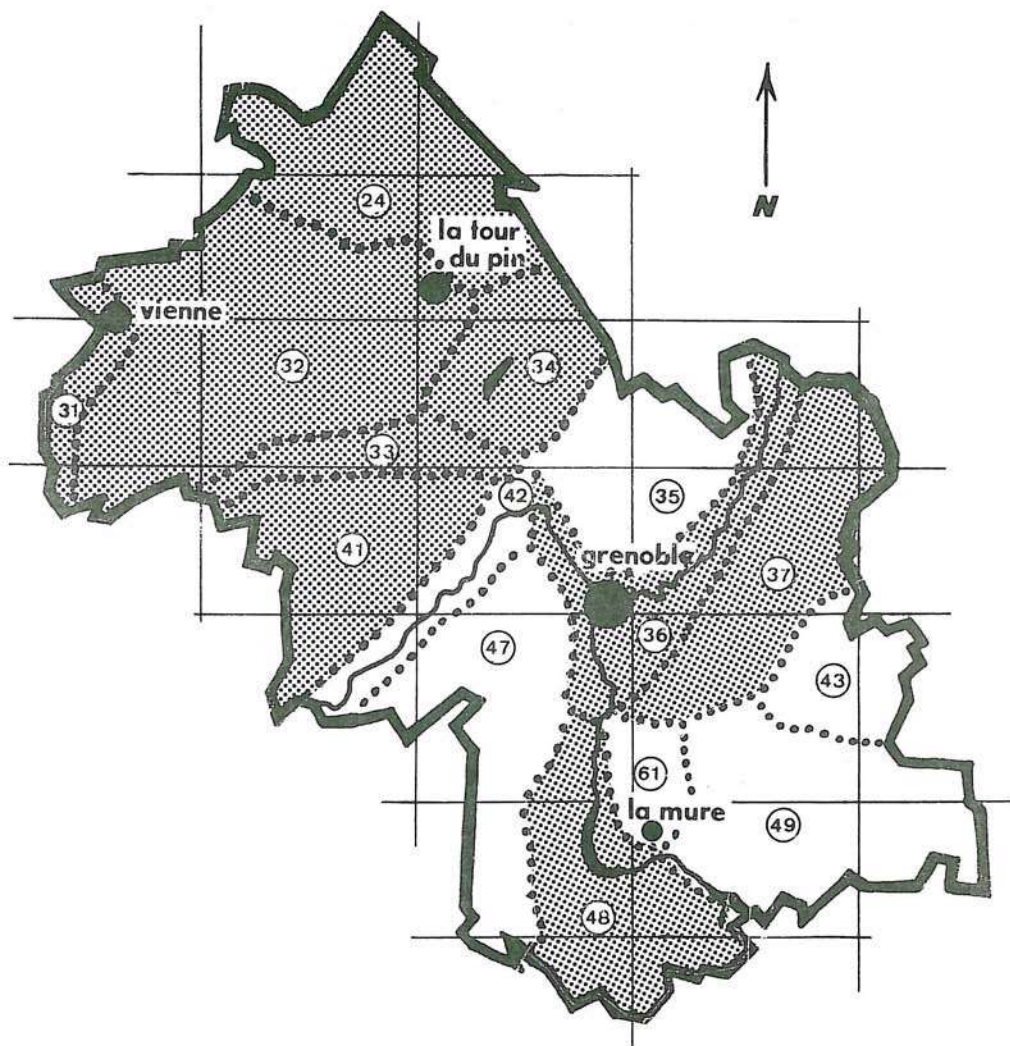
## Grenouille agile



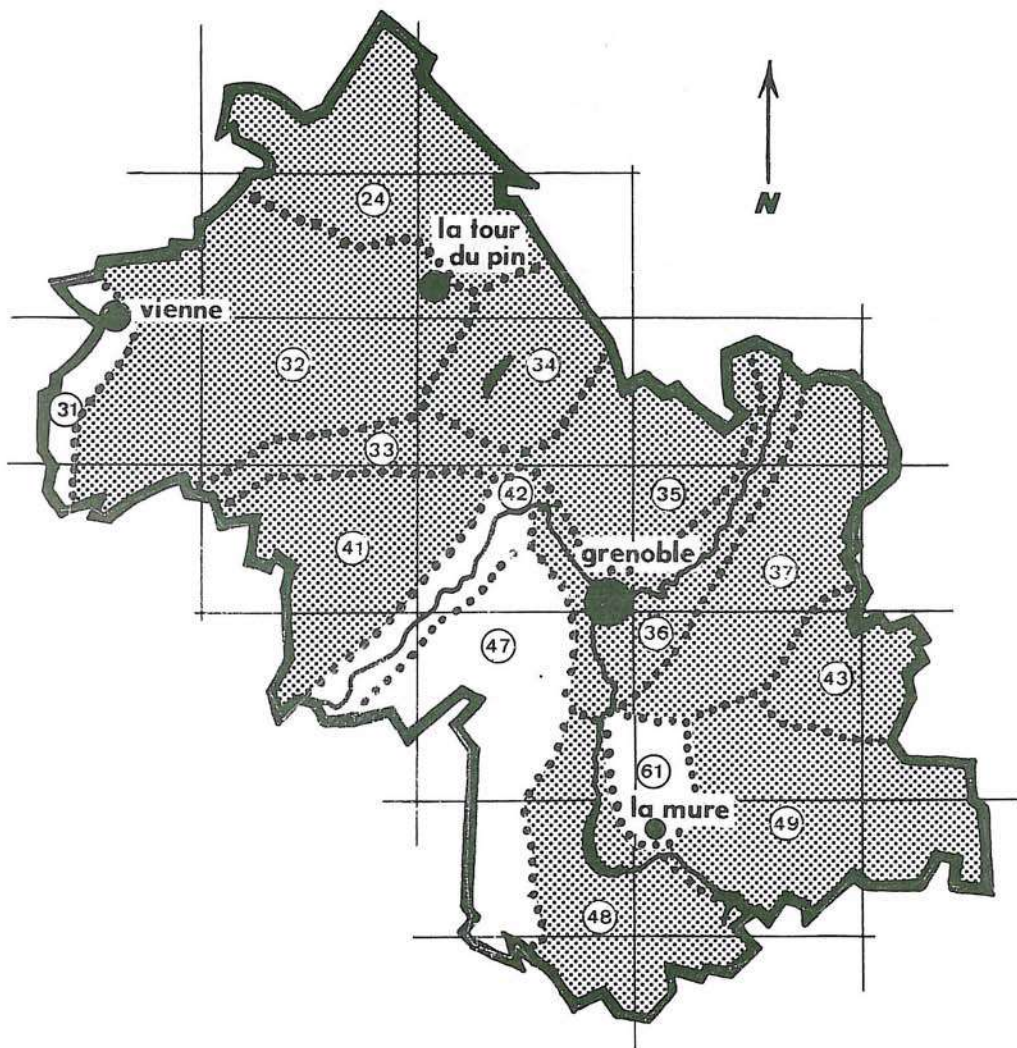
## Grenouille rieuse



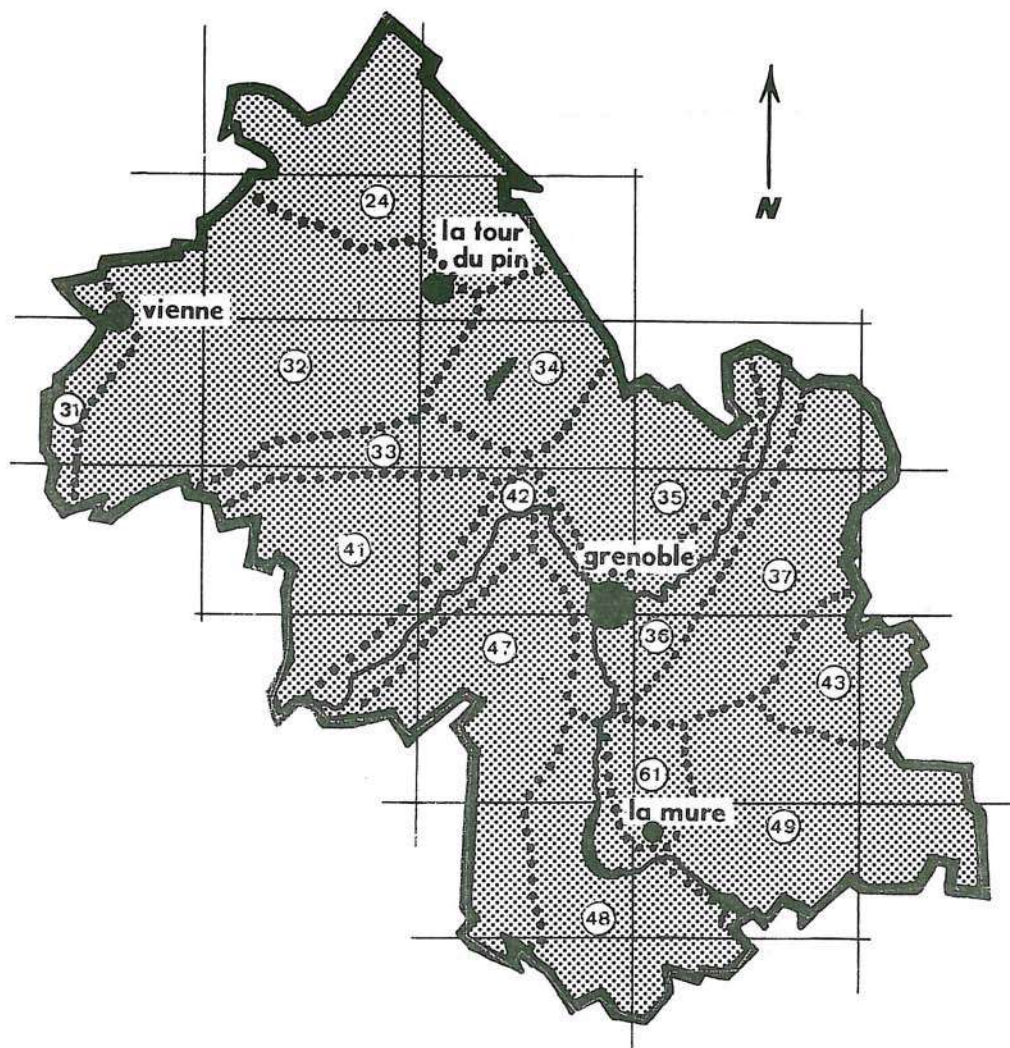
## Grenouille verte



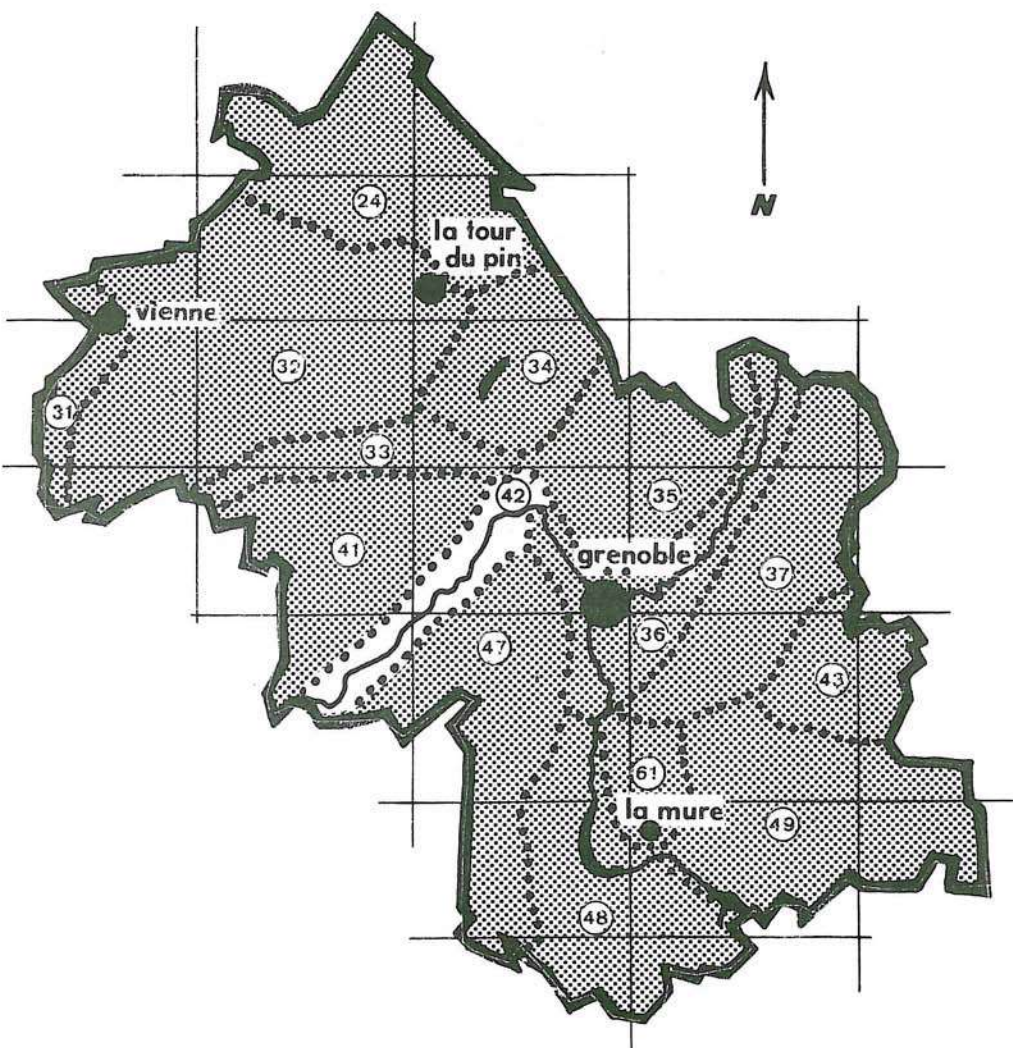
## Grenouille rousse



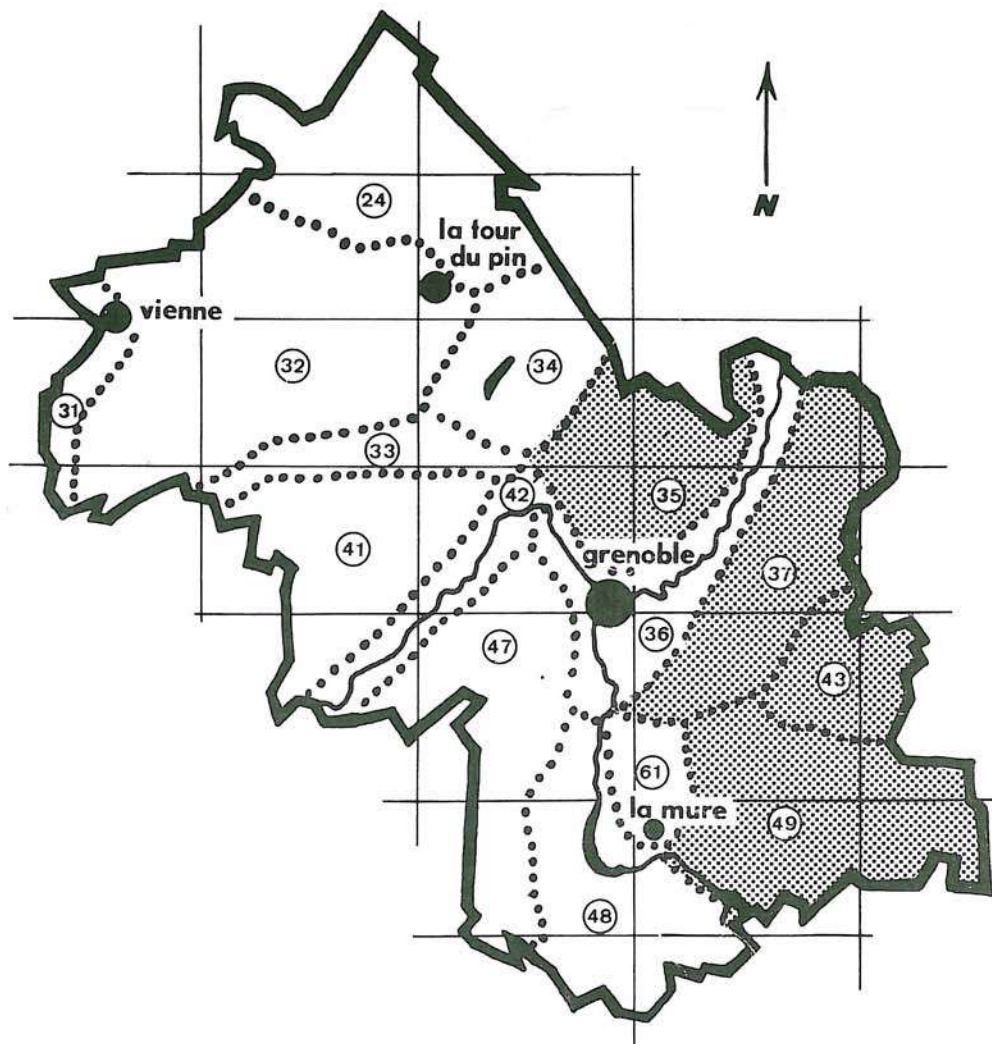
## Lézard des murailles



## Lézard vert

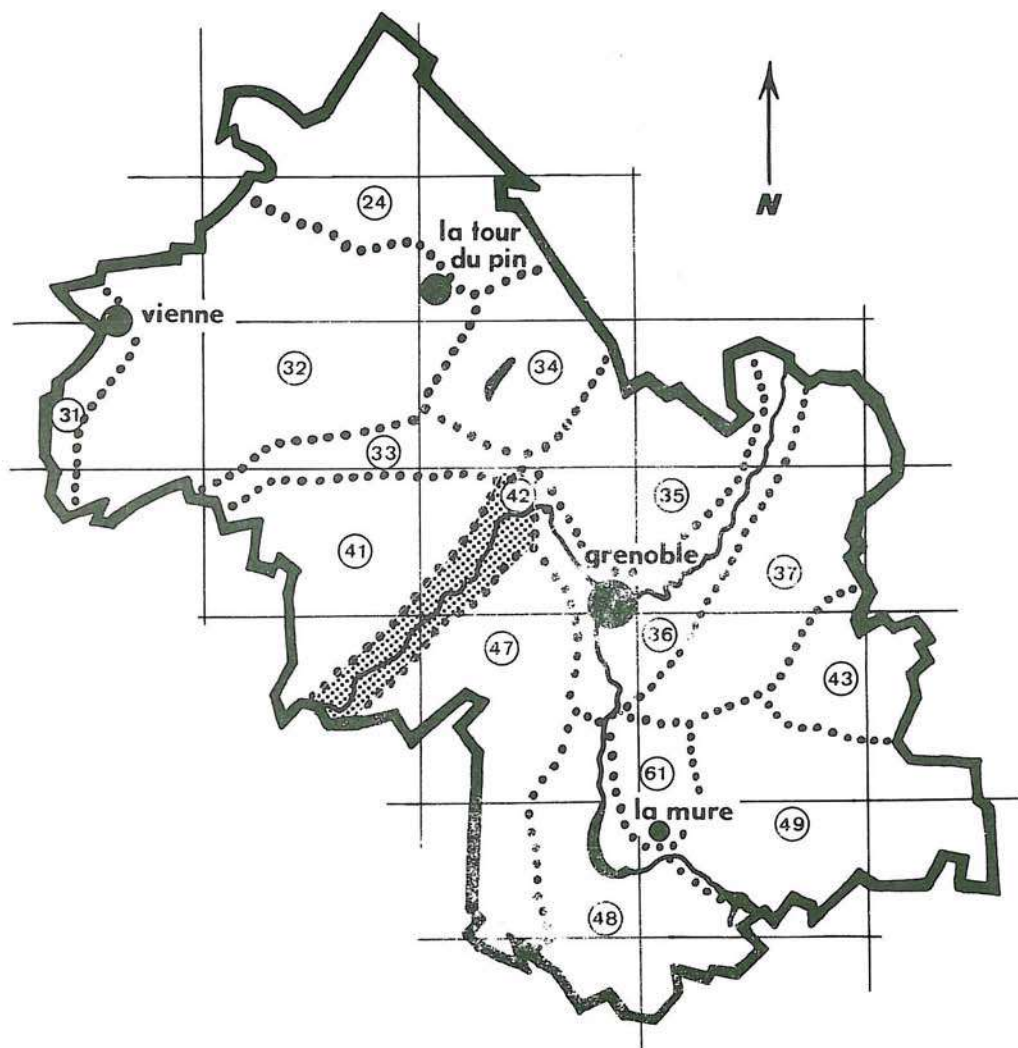


## Lézard vivipare

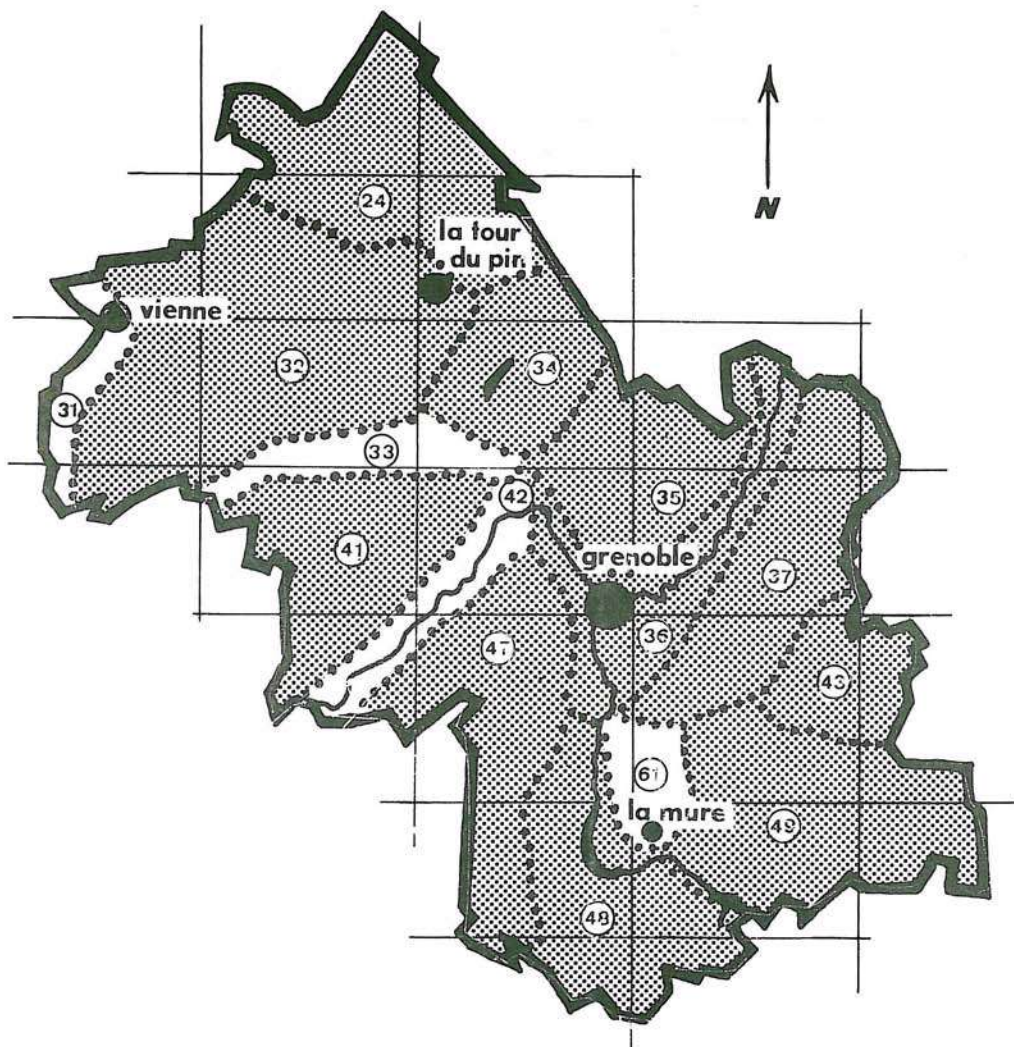




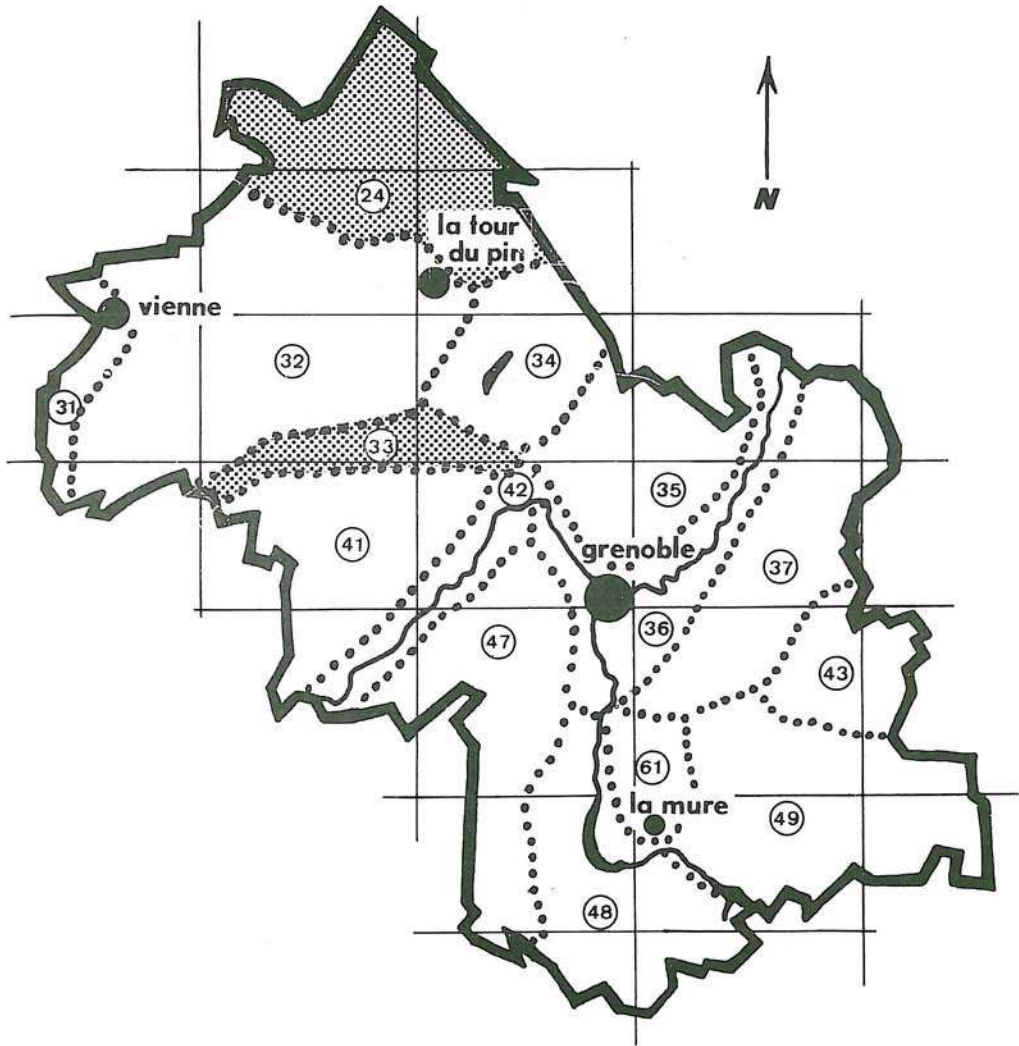
# Lézard ocellé



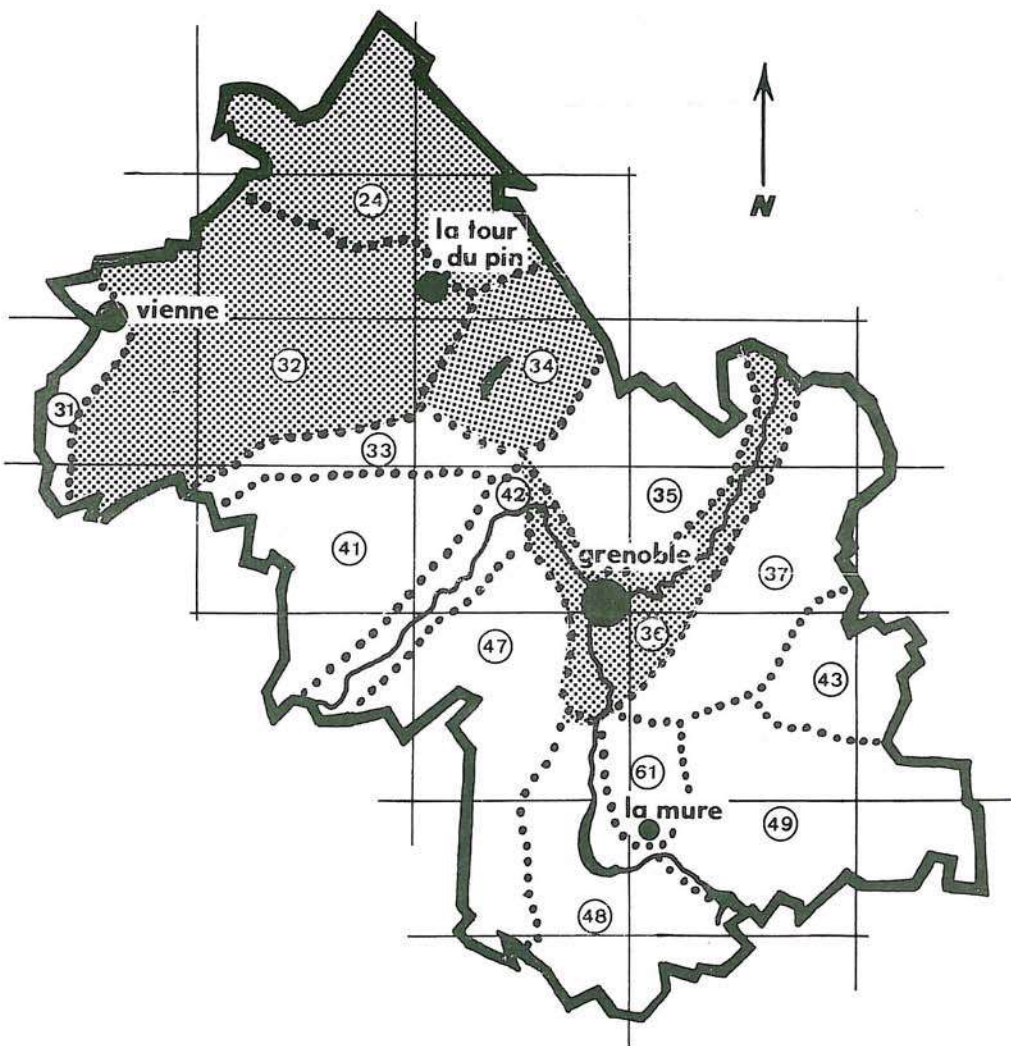
# Orvet



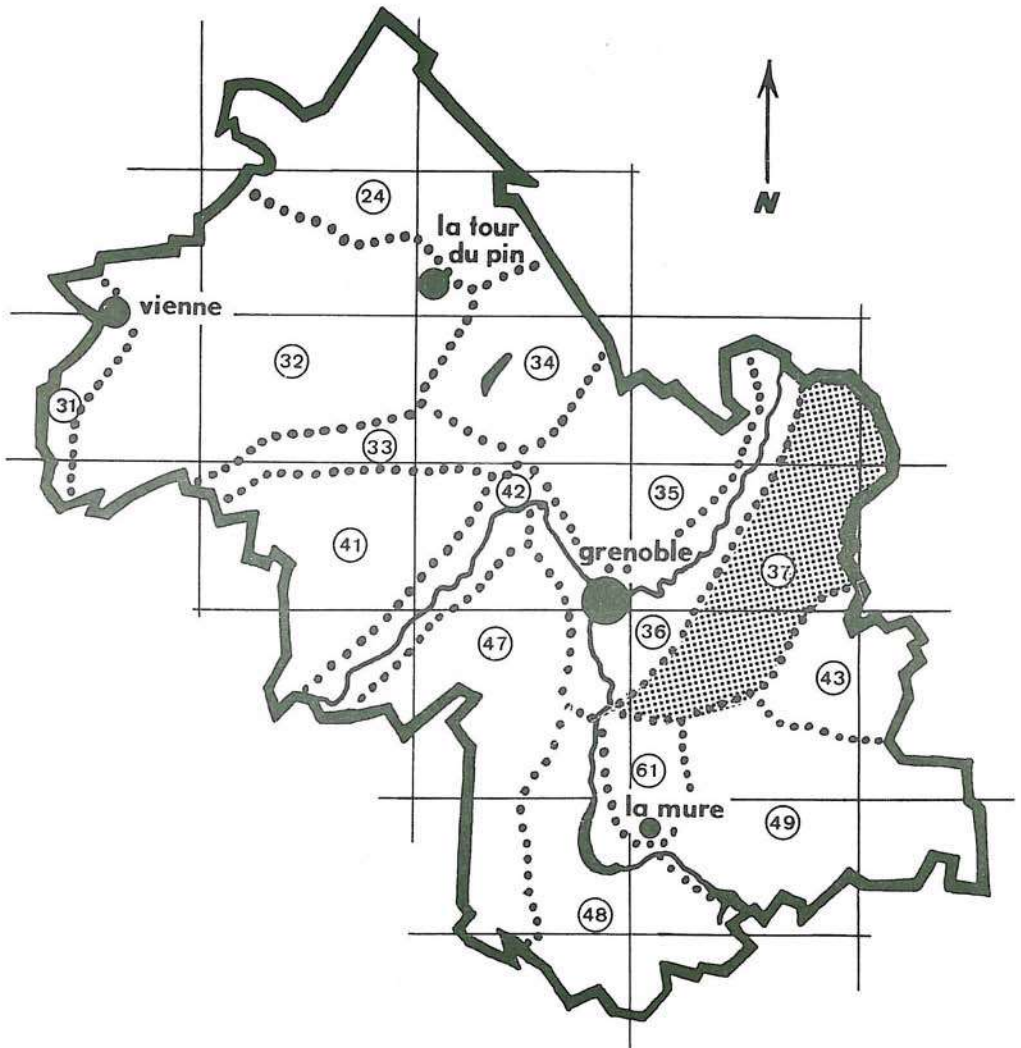
# Pelodyte ponctué



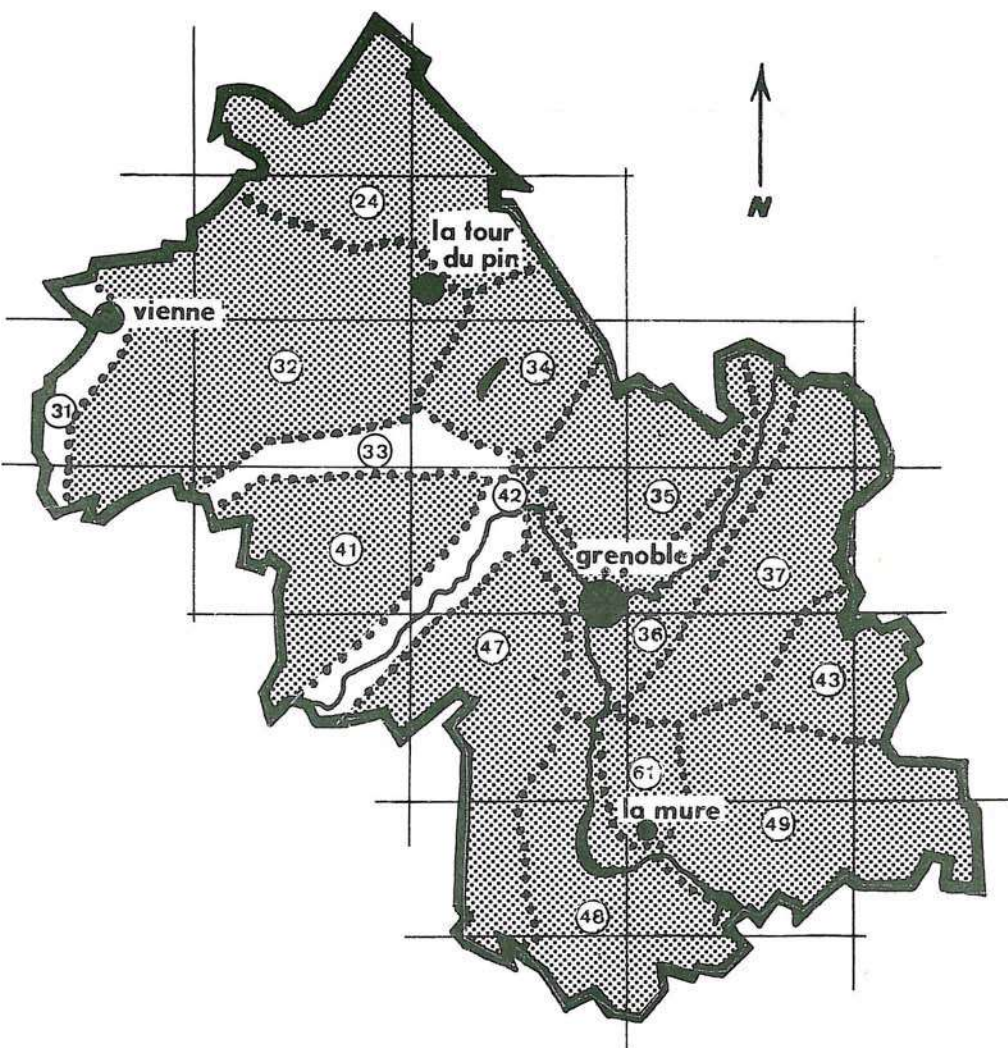
# Rainette verte



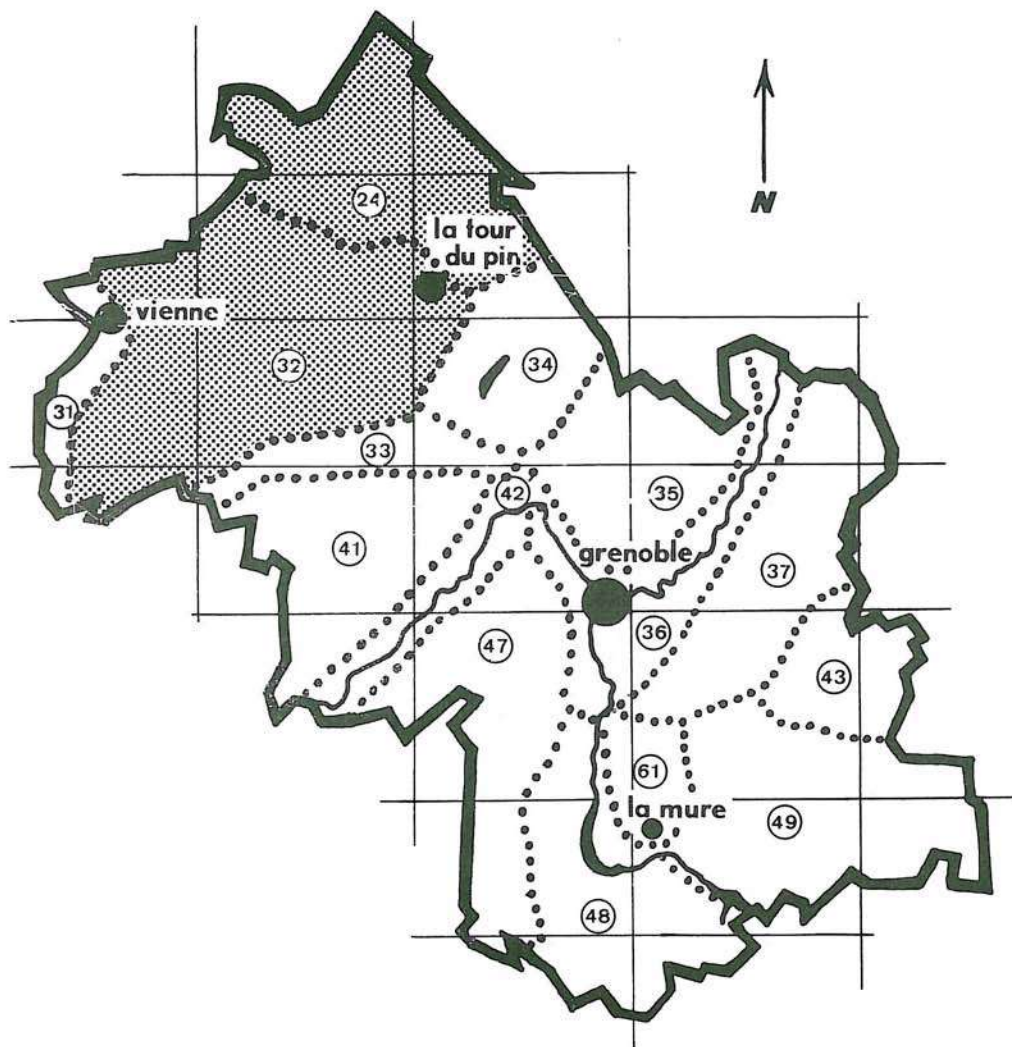
# Salamandre noire



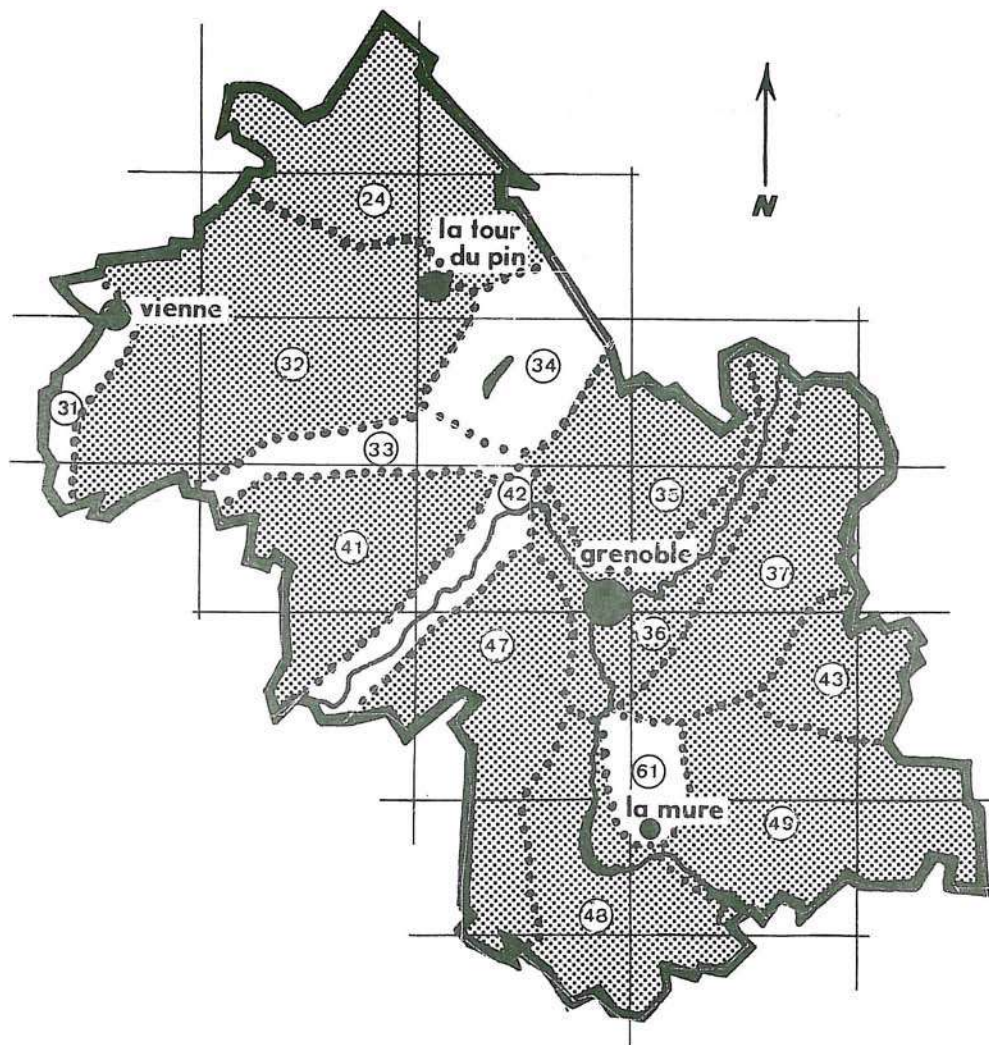
## Salamandre tachetée



# Tortue cistude

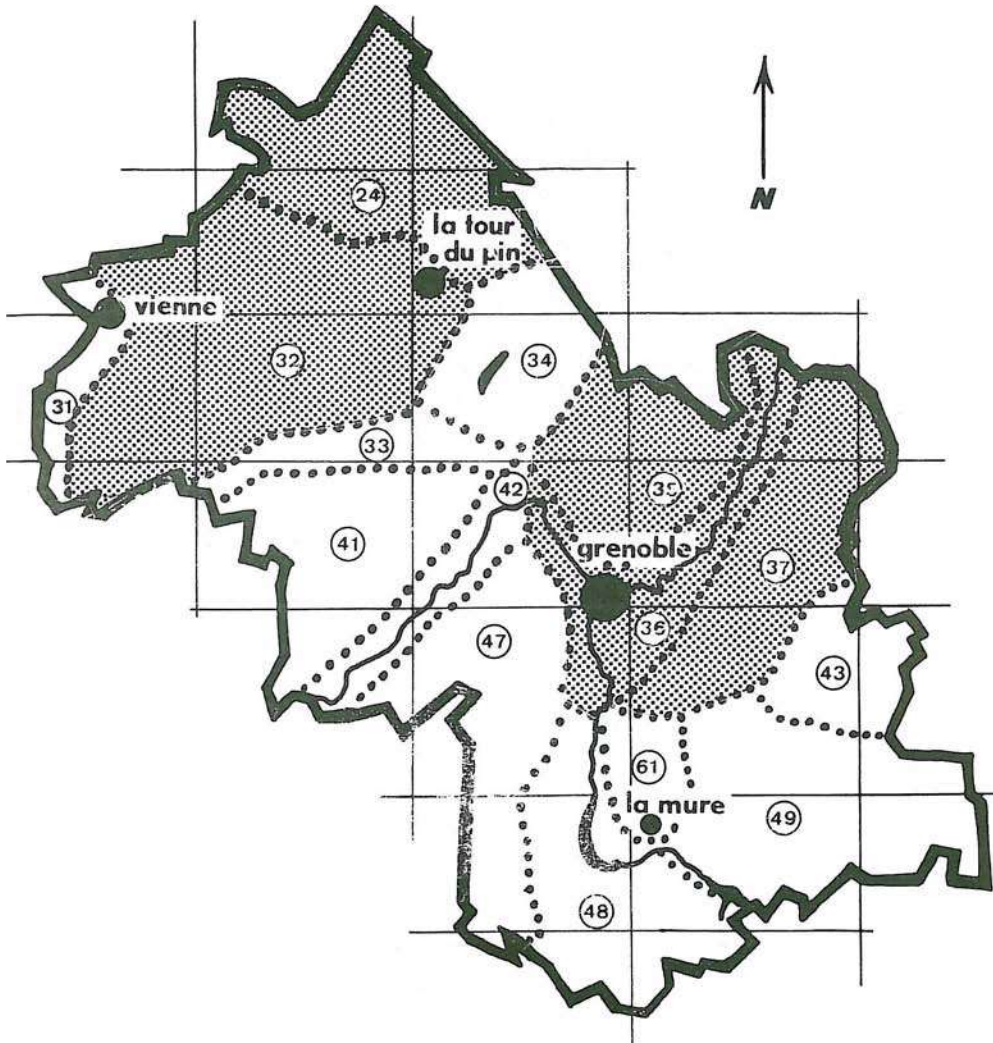


## Triton alpestre

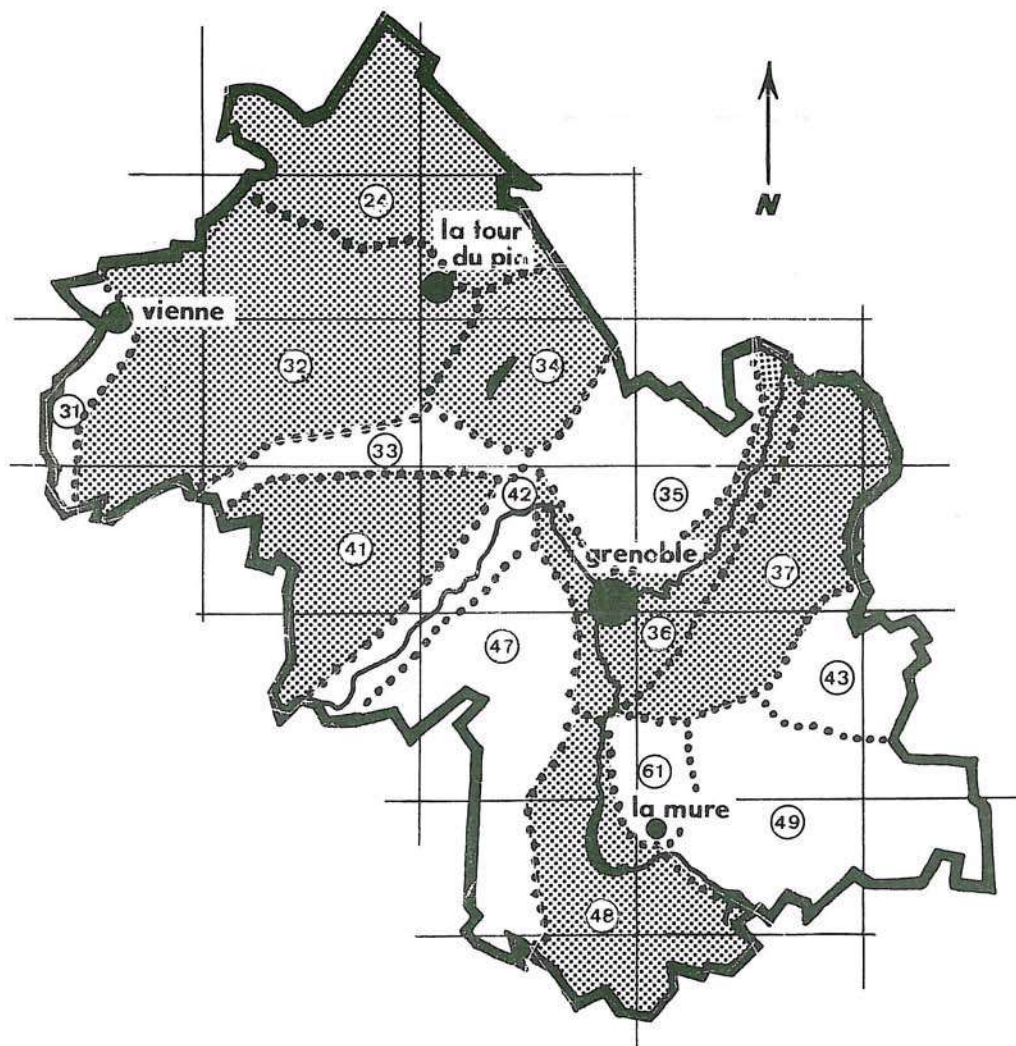




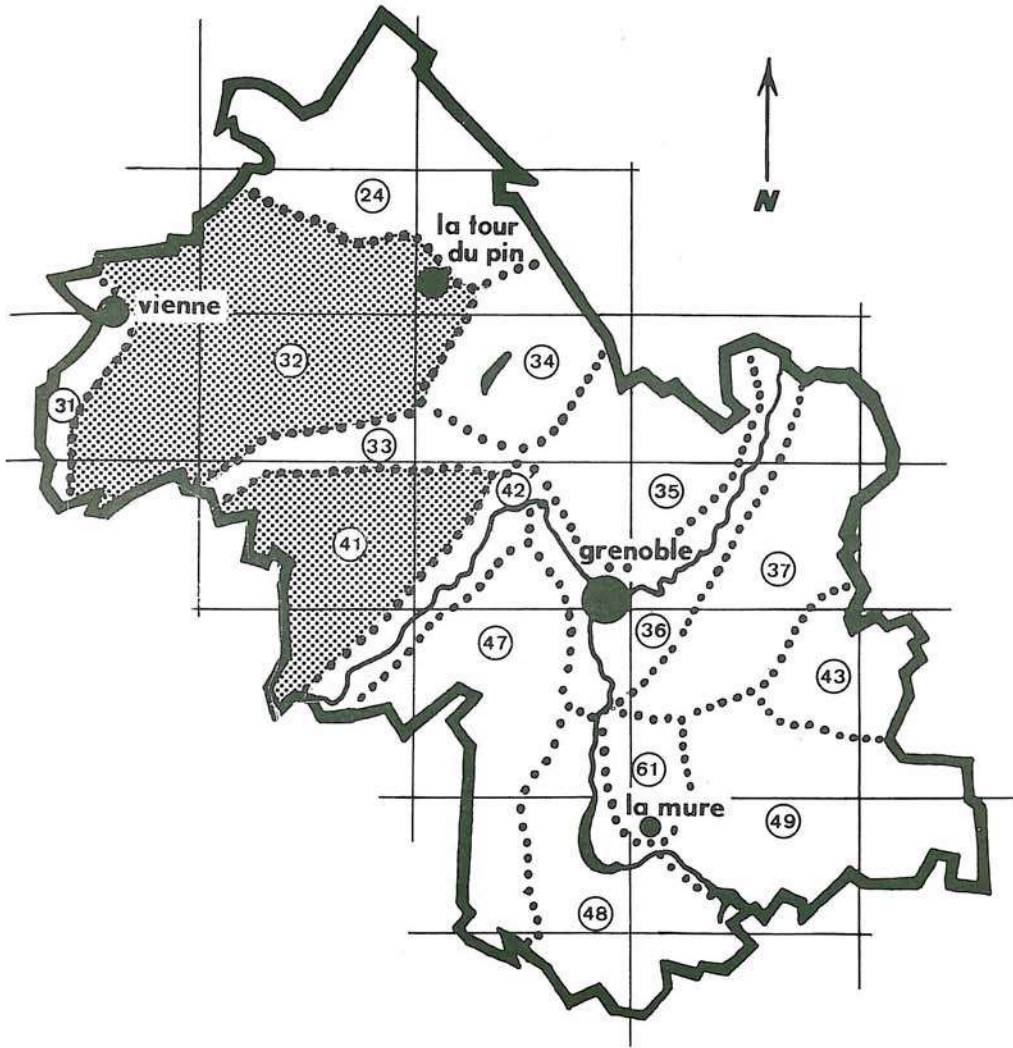
# Triton crêté



## Triton palmé



# Triton lobé



## Vipère aspic

